

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

GROUPE PUBLIC ET RÉASSUREUR INTERNATIONAL

GROUPE
CAISSE CENTRALE DE RÉASSURANCE



02 LE GROUPE CCR EN 2022



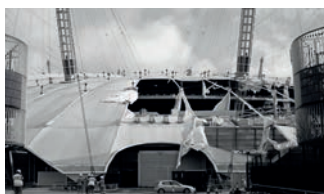
- 04 2022, les temps forts
- 14 Message du Président, **Jacques Le Pape**
- 16 Message croisé du Directeur Général, **Bertrand Labilloy**, et du Directeur Général Délégué **Édouard Vieillefond**
- 20 Les conseils d'administration de CCR et de CCR Re
- 22 Le comité exécutif du groupe CCR

24 CCR, RÉASSUREUR PUBLIC



- 26 2022, une année marquée par une sécheresse exceptionnelle
- 29 Réforme du régime Cat Nat
- 30 Expertise et modélisation : un maillon essentiel de la gestion des risques naturels
- 34 Prévention des risques naturels : CCR joue un rôle de catalyseur
- 36 Fonds publics
- 38 Cyber : risque émergent
- 40 La réforme de l'assurance récolte
- 42 Terrorisme
- 43 Nucléaire
- 44 Chiffres clés

46 CCR RE, RÉASSUREUR INTERNATIONAL



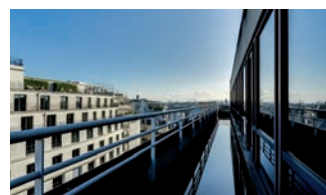
- 48 CCR Re poursuit sur sa trajectoire
- 50 CCR Re a absorbé les différents chocs de marché
- 52 S'adapter à la raréfaction des capacités
- 54 Focus marchés
- 60 Le rôle clé de l'actuariat
- 62 Le juridique au service de la souscription
- 64 Systèmes d'information : reconstruction et automatisation
- 66 Direction des Opérations : créativité et adaptabilité
- 68 Chiffres clés

70 UNE ENTREPRISE RESPONSABLE



- 72 Une politique d'investissement judicieuse et responsable
- 78 La responsabilité sociale au centre de la gestion des talents
- 81 CCR, mécène environnemental, culturel et social

84 COMPTES 2022



- 86 Comptes consolidés groupe CCR
- 88 Comptes CCR
- 92 Comptes CCR Re

PROFIL ET MISSIONS

— Le groupe Caisse Centrale de Réassurance, détenu par l'État et fort d'une expérience de plus de 75 ans en réassurances publiques et de marché, se classe parmi les 30 premiers acteurs internationaux de la réassurance.


Réassureur public, CCR propose avec la garantie de l'État et dans l'intérêt général des couvertures contre les catastrophes naturelles et les risques non assurables aux compagnies d'assurances opérant en France.

Réassureur international et multispécialiste, filiale de CCR, CCR Re couvre les branches Vie, Non-Vie et Spécialités en France et dans 80 pays dans le monde.

Le groupe Caisse Centrale de Réassurance est aujourd'hui un acteur incontournable de la réassurance, reconnu pour son expertise dans la gestion des risques et pour la qualité de ses activités de recherche scientifique.

Au 31 décembre 2022, le Groupe compte 310 collaborateurs exerçant plus de 30 métiers. Motivés par la satisfaction de leurs clients et de leurs partenaires, ils exercent leur expertise avec le plus haut degré de professionnalisme. Cet engagement dans leurs activités opérationnelles, de recherche et d'innovation renforce la performance du Groupe et lui permet de répondre aux exigences de ses missions et aux attentes de son actionnaire, de ses clients et partenaires dans l'intérêt général.





Une vue aérienne du Viaduc de Chanteloube, sur le lac de Serre-Ponçon dans les Hautes-Alpes, montre les conséquences de la sécheresse en 2022 : normalement en grande partie immergé, le pont est à 16 mètres au dessus du niveau de l'eau.

LE GROUPE CCR EN 2022

— En 2022 le Groupe a enregistré des résultats contrastés et préparé la cession du contrôle de CCR Re. Il a servi l'intérêt général en éclairant les réflexions sur le péril sécheresse (ordonnance 3DS) et le développement de l'assurance agricole. Dans les activités concurrentielles, CCR Re a conforté sa dynamique de développement dans un marché chahuté.





Orages violents en France – juin 2022

Des cellules orageuses se sont installées en France le 3 juin à la suite des fortes chaleurs du mois de mai et 65 départements ont été placés en vigilance orange pour orages pour la journée du 4 juin. Cette journée enregistre le plus grand nombre d'impacts de foudre de l'année et des cumuls de précipitations en 24 heures ont été localement forts atteignant 40 à 70 mm. L'emprise géographique de l'épisode orageux étant très étendue, de nombreux dommages ont pu être constatés sur 123 communes au moins.

196 communes

reconnues en état
de catastrophe naturelle.



Sécheresse 2022

Le déficit de précipitations en France pour l'année 2022 varie entre 15 et 25 %, incluant des mois records comme le mois de juillet qui enregistre un déficit de 85 %. Les sept premiers mois de l'année ont été les plus secs jamais observés. En termes de durée de l'événement, cette sécheresse est la 3^e plus longue période pour une durée de 8 mois. Elle est aussi l'une des plus étendue en termes de surface du territoire touché puisque trois quarts de la France ont été affectés.

90 départements

concernés par la sécheresse.





Cyclone Batsiraï touchant l'île de la Réunion – février 2022

Entre le 1^{er} et le 3 février, un cyclone tropical intense (équivalent catégorie 3/4) nommé Batsiraï est passé à 285 km au nord-ouest du littoral de l'île de la Réunion. Les registres de vent atteignent les 202 km/h et des précipitations très importantes ont caractérisé ce cyclone. En termes des dommages, il a été principalement relevé des chutes d'arbres sur les infrastructures routières ainsi que des coupures d'eau et d'électricité en plus des toitures effondrées.

21 communes reconnues en état de catastrophe naturelle.



Tempête Fiona impactant la Guadeloupe – septembre 2022

La tempête tropicale Fiona a frappé la Guadeloupe dans la nuit du vendredi 16 à samedi 17 septembre 2022. Il s'agit du sixième phénomène de la saison cyclonique 2022 avec des cumuls de précipitations exceptionnels correspondant, dans certains cas, à 1 mois et demi de précipitations. Ces fortes précipitations ont causé le débordement des ravines qui en concomitance avec une houle de 4 m au maximum sont à l'origine de plusieurs dégâts. Les principales communes affectées sont Capesterre-Belle-Eau, Basse-Terre et Rivière-des-Pères.

24 communes reconnues en état de catastrophe naturelle.



INTERNATIONAL

Tempêtes Dudley & Eunice en Europe du Nord – février 2022

Deux fortes tempêtes se sont succédées sur l'Europe au début de la seconde quinzaine de février 2022 : Dudley touche les Îles Britanniques, les Pays-Bas, l'Allemagne et la Pologne avec des rafales de 100 à 130 km/h et occasionnant pas moins de 24 tornades ; Eunice affecte le sud des Îles Britanniques, le nord de la France, le Benelux, l'Allemagne, le Danemark, la République Tchèque ainsi que la Lituanie avec un record de vent enregistré avec 196 km/h sur l'Île de Wight et prive d'électricité plus de 3 millions d'européens. Les tempêtes Dudley et Eunice causent la mort de 26 personnes.

3,9 milliards d'euros

de pertes assurées.

Incendie du navire marchand « Felicity Ace » – mars 2022

Le 1er mars 2022, le navire marchand « Felicity Ace » a fait naufrage, avec des milliers de véhicules de luxe à son bord, près de deux semaines après avoir pris feu au large de l'archipel portugais des Açores. Parti d'Allemagne, il devait rejoindre les États-Unis.

0,5 milliard d'euros

de pertes assurées.

Orage de grêles en France et Bénélux – mai - juin 2022

De fin mai à fin juin 2022, des systèmes orageux ont traversé la France du sud-ouest au nord-est et le Benelux en provoquant des orages de grêle très intenses, des pluies diluviennes et de puissantes rafales de vent.

5,3 milliards d'euros

de pertes assurées.



Inondations en Afrique du Sud – avril 2022

Les 11 et 12 avril 2022, la côte est de l'Afrique du Sud a été ravagée par des précipitations diluviennes. L'équivalent de six mois de précipitations est tombé en deux jours sur la région de Durban, soit 450 mm, occasionnant la mort d'au moins 400 personnes dans des inondations causées par une goutte froide.

1,6 milliard d'euros
de pertes assurées.

Le typhon HINNAMNOR affecte Taïwan, Les Philippines, le sud-est de la Chine et la Corée du Sud – septembre 2022

Les 5 et 6 septembre 2022, le puissant typhon Hinnamnor a frappé des régions de la Mer de Chine en causant des dégâts au sud de la Corée du Sud avec des rafales à 180 km/h. La tempête a déversé plus d'un mètre de pluie dans certaines régions faisant au moins 13 morts.

0,8 milliard d'euros
de pertes assurées.

L'ouragan FIONA dans les Caraïbes – septembre 2022

Fiona, classé en catégorie 4 sur l'échelle de Saffir-Simpson, qui en compte cinq, accompagné de vents soutenus soufflant jusqu'à 210 km/h a frappé les Caraïbes pendant une semaine en septembre 2022. Le cyclone a causé d'importants dégâts dans l'archipel de la Guadeloupe, en République dominicaine et à Porto Rico avant de finir sa course au Canada.

1,4 milliard d'euros
de pertes assurées.





13^e Journée CCR CAT – Juin 2022

La treizième édition de cet événement qui rassemble chaque année les acteurs du marché français de l'assurance s'est déroulée mercredi 15 juin 2022 avec pour thématique « Quelles adaptations au changement climatique ? ». Cette journée qui s'est tenue en présentiel a permis aux participants de se retrouver autour de trois temps forts, « L'adaptation des systèmes d'indemnisation », « L'innovation et la gestion de crises » et « Le renforcement de la prévention des risques ». En complément de cet événement et en lien avec ces thèmes, des webinaires se sont tenus tout au long de la semaine.

Remise du Prix CCR Cat Nat 2022 – Juin 2022

Le prix CCR Cat Nat, qui récompense une thèse de doctorat consacrée à la connaissance des catastrophes naturelles et son application aux métiers de l'assurance et à la prévention des risques, a été remis à l'occasion de la 13^e Journée CCR CAT par Laurent Montador. Aloïs Tilloy, le lauréat de ce 8^e prix, qui travaille à la Commission européenne, a été récompensé pour son travail sur le thème : « Comprendre et modéliser les événements extrêmes à multiples aléas naturels ».

Webinaire Espace Pro

Les équipes CCR ont présenté le 31 mai 2022, lors d'un webinaire, l'ensemble des services dédiés à ses clients et partenaires dans sa plateforme intuitive et personnalisable l'Espace Pro. Les participants ont ainsi pu découvrir les fonctionnalités de cet outil : des tableaux de bords pour analyser les biens assurés, l'exposition aux aléas et la sinistralité des territoires, des fiches sur les événements Cat Nat majeurs survenus en France, l'ensemble des arrêtés Cat Nat depuis 1982, des fiches communales avec l'historique des sinistres Cat par commune et les dispositifs de prévention et une carte interactive.

Assises Nationales des Risques Naturels 2022

À l'initiative du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, les ANRN ont réuni les 13 et 14 octobre 2022 l'ensemble des acteurs de la prévention des catastrophes naturelles. CCR, partenaire officiel de l'événement, a organisé une table ronde sur l'efficacité de la prévention des catastrophes naturelles. Les équipes CCR ont présenté leurs travaux permettant d'apporter un appui aux acteurs de la prévention et aux pouvoirs publics en vue de développer les mesures de réduction des risques naturels. Bertrand Labilloy, directeur général de CCR a participé à la table ronde « Dans le contexte du changement climatique, comment anticiper et se préparer aux évolutions des risques naturels ».





Lancement du cinquième compartiment du sidecar 157 Re

Dans un marché de la rétrocession extrêmement tendu, marqué par le retrait de nombreux acteurs, CCR Re a augmenté le capital levé de plus de 40 % par rapport au compartiment 157 Re 22, ce qui accroît sa capacité de souscription en risques dommages – catastrophes dans le monde entier. 157 Re 23 a bénéficié du soutien de son investisseur historique, du renouvellement de la confiance de l'investisseur arrivé en 2022 et de l'entrée d'un nouvel investisseur. Ont participé à la mise en place de 157 Re 23, CCR Re, Gallagher Securities, agent de structuration et de placement, France Titrisation, société de gestion, BNP Paribas, dépositaire et Linklaters, conseil juridique à la transaction.

Émission «Insurance Linked Securities» - ILS Show

Depuis 2021, CCR Re gère une émission destinée à débattre des « Insurance Liked Securities ». Animée par Mathieu Halm, Directeur de la Rétrocession & Capital Alternatif chez CCR Re, chaque émission réunit un panel d'experts pour débattre sur différents thèmes, le dernier étant : « Valorisation & Transparence de l'Information ».

Webinaires « Reinsurance Hot Topics »

CCR Re a également lancé en 2021 un nouveau rendez-vous international « les webinaires Reinsurance Hot Topics » réunissant des experts reconnus dans le milieu de la réassurance, pour débattre, sous forme de table ronde, de sujets d'actualité ayant un impact sur le secteur de la réassurance. Le dernier sujet abordé a été celui de l'ESG, sur ses enjeux et perspectives.

Les Matinales de l'Apref

Bertrand Labilloy a participé en octobre 2022 aux Matinales de l'Apref sur le thème : « Le changement climatique : s'adapter et agir ». Face l'accélération des événements climatiques, notamment en France, l'heure n'est plus aux prédictions mais à l'adaptation et à l'action. Cette table ronde a insisté sur les moyens mis en œuvre pour ralentir, voire inverser la tendance et augmenter la résilience au dérèglement climatique. Le panel d'intervenants, tous issus de la réassurance, a témoigné des dernières initiatives prises notamment dans les domaines de l'environnement, de l'agriculture ou encore de la santé.





2022, UN TOURNANT POUR LE GROUPE CCR

JACQUES LE PAPE,
Président du Conseil d'Administration

« EN 2022, LE GROUPE CCR A MOBILISÉ SES RÉSERVES AU BÉNÉFICE DES VICTIMES DE LA SÉCHERESSE ET A PRÉPARÉ AVEC SUCCÈS L'AUTONOMISATION DE SA FILIALE CCR RE. »

En 2022, CCR a rempli sa mission en indemnisant, via les compagnies d'assurance qu'elle réassure, les ménages français qui ont été victimes d'une sécheresse exceptionnelle. L'intensité de la sécheresse de 2022 en fait en effet la plus coûteuse pour le régime d'indemnisation des catastrophes naturelles depuis sa création.

Dans le même temps, CCR a fait face, comme toutes les sociétés d'assurance et de réassurance, au retour de l'inflation après une longue période de stabilité des prix.

Heureusement, les réserves constituées au cours des vingt dernières années ont permis à CCR d'absorber la charge exceptionnelle résultant de chacun de ces chocs exceptionnels. La ponction consentie en 2022, d'un montant de 1,2 milliard d'euros au total, est du même ordre que celle de 2017 causée par les cyclones Irma et Maria.

Pour flatteur qu'il soit, le résultat positif dégagé ne doit pas faire illusion : les réserves de CCR ont été absorbées par ces chocs et CCR ne dispose donc plus de ce stabilisateur.

De surcroît, l'effet de ces sinistres se cumule à l'importante dépréciation du portefeuille obligataire causée par la hausse des taux d'intérêt.

Pour autant, les engagements financiers pris par CCR pour le futur, au service de nos concitoyens victimes des catastrophes naturelles, vont toujours croissant. Des améliorations viennent ainsi d'être apportées aux modalités d'indemnisation des sinistrés – évolutions pour lesquelles CCR a conseillé les pouvoirs publics. Enfin, le régime va continuer à se renchérir sous les effets à long terme du dérèglement climatique.

La question des moyens financiers du régime se pose donc dès à présent : le niveau de surprime, aujourd'hui à 12 %, doit être réévalué.

Au-delà de son activité sur le régime d'indemnisation des catastrophes naturelles, CCR a aidé à la mise en œuvre des politiques de soutien à destination des opérateurs de voyages mis à mal par les effets des confinements, d'une part, et, d'autre part, des clients des fournisseurs d'énergie dans le contexte du fort renchérissement des prix du gaz et de l'électricité. CCR gère ainsi pour l'État un nouveau fonds public dédié aux garanties des opérateurs de voyages et de tourisme, ainsi qu'un fonds de garanties destiné à se substituer aux appels de marge versés par les clients des fournisseurs d'énergie.

La meilleure nouvelle de l'exercice 2022 est que CCR Re, la filiale de réassurance de marché créée en 2016, s'est bien positionnée. En valeur absolue comme par rapport à ses concurrentes, elle a réalisé des performances très positives, continuant à augmenter fortement son chiffre d'affaires tout en maintenant la qualité de ses résultats techniques et en améliorant son efficacité opérationnelle. L'ouverture et l'augmentation du capital de CCR Re, qui ont mobilisé les équipes pendant toute l'année et devraient se réaliser au cours de l'été 2023, vont lui permettre de renforcer son bilan et poursuivre sur cette belle trajectoire. Sa valorisation à près d'un milliard d'euros et la qualité de la plate-forme IT qu'elle a développée font de CCR Re une véritable « licorne » incubée avec succès au sein du secteur public.

Ce rapport 2022 est donc le dernier commun à CCR et CCR Re. L'occasion pour moi, en ce quarantième anniversaire du régime des catastrophes naturelles, de remercier, au nom du Conseil d'Administration, l'ensemble des équipes pour leur dévouement à l'intérêt général et leur dynamisme commercial. Chacun des salariés du Groupe, dans son domaine, aura bien œuvré au service des assurés, des assureurs et des pouvoirs publics.

CCR À LA CROISÉE DES CHEMINS

BERTRAND LABILLOY, Directeur Général CCR
Président-Directeur Général CCR Re

ÉDOUARD VIEILFOND, Directeur Général Délégué CCR

EN 2022, CCR a enregistré un chiffre d'affaires de 1 080 millions d'euros, en progression de seulement 2,5 % du fait de l'arrêt total de la réassurance crédit. Sur la partie Cat Nat et terrorisme, l'activité progresse de plus de 8 % en ligne avec le marché français.

L'entreprise a surtout fait face à de nombreux challenges. En premier lieu celui de l'inflation qui a conduit à recharger les provisions techniques pour un montant de l'ordre de 700 millions d'euros (y inclus le rechargement sur les sinistres de l'exercice). En second lieu, le dérèglement climatique qui se confirme année après année : pour la cinquième fois sur les six dernières années, la France a connu une sécheresse très importante. Celle de 2022 a été exceptionnelle à bien des égards : son coût pour CCR est de l'ordre de 1,4 milliard d'euros. Il s'agit du sinistre le plus coûteux enregistré depuis la création du régime d'indemnisation des catastrophes naturelles en juillet 1982, devant la sécheresse de 2003 et le cyclone Irma de 2017.

Le coût de l'inflation et de la sinistralité naturelle a pu être amorti intégralement par les réserves constituées dans le passé. Si bien que le résultat net de 67 millions d'euros ré-

alisé en 2022 doit beaucoup aux reprises sur les réserves et au résultat financier qu'elles ont permis de réaliser. Mais il ne saurait faire illusion sur la nécessité de prendre des mesures d'ajustement pour reconstituer les réserves afin de faire face à de futurs sinistres de grande ampleur.

À l'occasion du quarantième anniversaire de la création du régime, CCR a remis un rapport au ministre l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, rappelant qu'en 1982, lors de son institution, l'objectif était de mettre en œuvre une large couverture des Français, à un coût abordable et sur tout le territoire de la métropole et des départements d'Outre-mer. Quarante ans plus tard, cet objectif a été atteint : 97 % des biens situés sur le territoire sont couverts et un particulier paye en moyenne 22 euros au titre du régime dans le montant de sa prime d'assurance multirisques habitation. Depuis quarante ans, le régime a permis à la société de faire face à un grand nombre de catastrophes, tout en protégeant les finances publiques. L'État n'est en effet intervenu qu'une fois pour un montant très limité.

Mais le changement climatique commence à mettre en tension l'équilibre financier du régime, comme l'atteste

>



**« L'ANNÉE 2022
A ÉTÉ DIFFICILE POUR
CCR QUI A REMPLI
SA MISSION MALGRÉ
DE NOMBREUX DÉFIS. »**

**« L'ANNÉE 2023
S'ANNONCE COMME
CELLE DES DÉFIS
LIÉS À L'ENVIRONNEMENT
ET À LA TRANSFORMATION
DU GROUPE. »**

> la sinistralité très importante des années 2016 à 2020 qui est venue rogner les réserves de CCR, tandis que la sécheresse de 2022 les a nettement diminuées. Le dérèglement climatique ne va faire qu'aggraver cette tendance et appelle à des mesures d'ajustement afin que le régime puisse remplir sa mission à l'avenir et continuer de protéger les particuliers et les entreprises sur le territoire national. À cet égard, une hausse du taux de la surprime appliquée aux catastrophes naturelles devrait intervenir à la fois pour reconstituer les réserves ex post mais également pour les dimensionner ex ante à l'évolution de la sinistralité, dont les études scientifiques menées par CCR en partenariat étroit avec Météo-France montrent qu'elle devrait augmenter de 50 % à l'horizon de l'année 2050, selon le scénario RCP 8.5 du GIEC.

Le troisième défi que CCR a relevé en 2022 est celui de la modernisation du régime des catastrophes naturelles en contribuant aux travaux législatifs et réglementaires visant à l'enrichir et à le consolider. Il s'agit d'abord de la mise en œuvre de la loi du 28 décembre 2021 qui améliore la procédure de reconnaissance des catastrophes naturelles, les délais de traitement et d'indemnisation et renforce la prise en charge des sinistrés. Les experts ont également assisté les pouvoirs publics dans le calibrage des mesures prises par l'ordonnance 3DS sur la prise en charge du péril sécheresse. CCR a par ailleurs encouragé les mesures de prévention des risques naturels, prises par les cédantes dans le cadre du régime et par les collectivités locales. Ces efforts contribuent à diminuer en tendance l'impact des sinistres à venir. Enfin, CCR agit aux côtés de plusieurs départements ministériels dans le projet de réforme de la gestion des risques agricoles, en tant qu'expert technique auprès du ministère de l'Agriculture et de la Sécurité alimentaire et gestionnaire du Fonds national de gestion des risques en agriculture (FNGRA). Ces expertises sont partagées avec plusieurs opérateurs

de l'État et entreprises publiques ainsi qu'avec l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution auprès de laquelle CCR agit comme conseil dans le calibrage des tests de résilience climatique.

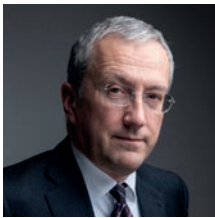
Le groupe a également beaucoup travaillé à la préparation de l'ouverture et de l'augmentation du capital de CCR Re. Cette opération permettra à l'activité de réassurance de marché de poursuivre sa croissance avec un nouvel actionnaire de référence, tandis que CCR restera au capital pour 25 % des parts dans une logique de valorisation de son patrimoine dans la durée.

L'année 2023 s'annonce comme celle des défis liés à l'environnement et à la transformation du Groupe. CCR et CCR Re sont bien positionnées pour y affirmer leur valeur ajoutée. —



CCR, conseil d'administration	20
CCR Re, conseil d'administration	21
Groupe CCR, comité exécutif	22

CCR, CONSEIL D'ADMINISTRATION



JACQUES LE PAPE
Président



DAMIEN ANDRIES
Administrateur
représentant les salariés



ARNAUD BAILLEUL
Administrateur
représentant les salariés



LAURENCE BARRY
Administratrice
indépendante



NATHALIE BROUTELE
Administratrice indépendante,
Présidente du Comité stratégique,
Présidente du Comité des
rémunérations, des nominations
et de la gouvernance



PIERRE CHAVY
Administrateur nommé
par l'Assemblée
générale sur proposition
de l'État



BRUNO CINOTTI
Administrateur nommé
par l'Assemblée
générale sur proposition
de l'État



PATRICE FORGET
Administrateur
indépendant,
Président du Comité
d'audit, des comptes
et des risques



MARTIN LANDAIS
Administrateur
représentant l'État



VÉRONIQUE LEHIDEUX
Administratrice
nommée par l'Assemblée
générale sur
proposition de l'État



ANTOINE MANTEL
Administrateur nommé
par l'Assemblée
générale sur proposition
de l'État



**MARIE-ROSE
MARTINEZ**
Administratrice
représentant les salariés



SOPHIE MASSET
Administratrice
indépendante



DAVID MONCOULON
Administrateur
représentant les salariés

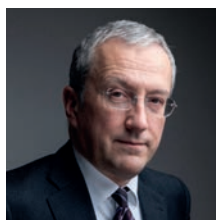


CHRISTEL SADLER
Administratrice
représentant les salariés

CCR RE, CONSEIL D'ADMINISTRATION



BERTRAND LABILLOY
Président-Directeur
Général



JACQUES LE PAPE
Administrateur
représentant CCR



PATRICK CERCEAU
Administrateur
indépendant



JOHN CONAN
Administrateur
représentant les salariés



CHARLES LEVI
Administrateur
indépendant



ANTOINE MANTEL
Administrateur nommé
par l'Assemblée
générale sur proposition
de l'État

GROUPE CCR, COMITÉ EXÉCUTIF



BERTRAND LABILLOY
Directeur Général



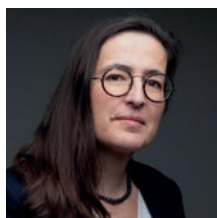
ÉDOUARD VIEILLEFOND
Directeur Général
Délégué



LAURENT MONTADOR
Directeur Général Adjoint



ISABELLE BION
Directrice des Opérations



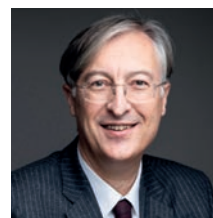
CHRISTELLE BUSQUE
Directrice Financière
et pilotage Groupe



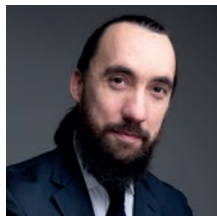
SYLVIE CHANH
Directrice Juridique,
Sinistres & Services



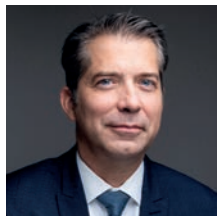
THIERRY COHIGNAC
Directeur Adjoint
des Réassurances
et des Fonds Publics



VINCENT GROS
Secrétaire Général



MATHIEU HALM
Directeur Rétrocession
& Capital alternatif



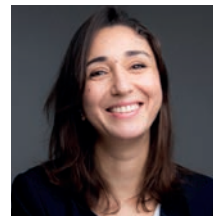
JÉRÔME ISEBART
Directeur Actuariat
et Risques



SÉBASTIEN JALLET
Directeur des
Investissements



MARLÈNE LARSSONNEUR
Directrice des Ressources
Humaines



HIND MECHBAL
Directrice des Systèmes
d'Information



HERVÉ NESSI
Directeur
de la Souscription



ANTOINE QUANTIN
Directeur des
Réassurances
et des Fonds Publics



KARINE ROBIDOU
Directrice Adjointe
des Investissements,
Responsable de l'Immobilier,
des Infrastructures et
des Investissements ESG



Niveau de la Garonne au plus bas
à Toulouse le 21 octobre 2022.

CCR, RÉASSUREUR PUBLIC

— Réassureur public, CCR propose avec la garantie de l'État et dans l'intérêt général des couvertures contre les catastrophes naturelles et les autres risques à caractère exceptionnel aux compagnies d'assurances opérant en France. Risk manager de l'État, CCR collecte de nombreuses données sur les risques extrêmes et les biens assurés, en modélisant ces risques et en partageant ses connaissances avec les pouvoirs publics et le marché pour une meilleure prévention. CCR est également chargée de la gestion comptable et financière de fonds publics pour le compte de l'État. L'année 2022 a été marquée par une très forte sinistralité due à la sécheresse, la réforme de l'indemnisation des Cat Nat et la création du nouveau régime de garantie publique des opérateurs de tourisme.



CATASTROPHES NATURELLES

2022, UNE ANNÉE MARQUÉE PAR UNE SÉCHERESSE EXCEPTIONNELLE

ANTOINE QUANTIN, Directeur
des Réassurances et des Fonds Publics

APRÈS UNE ANNÉE 2021 relativement épargnée par les catastrophes naturelles, 2022 s'est inscrite dans la continuité des années 2016-2020, marquées par une très forte sinistralité catastrophes naturelles, en particulier en matière de sécheresse.

Concernant les inondations, au 31 décembre 2022, on recensait environ 1 000 communes ayant fait l'objet d'une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, ce qui est très en deçà de la moyenne de ces dernières années. De ce fait la sinistralité au titre des inondations reste contenue et est estimée pour CCR à 178,6 M€.

Une sécheresse record

Il en va tout autrement en ce qui concerne la sécheresse. En effet, l'année 2022 a été marquée par un nouvel épisode d'une intensité exceptionnelle. D'après les analyses de Météo-France (*), l'été 2022 est le deuxième été le plus chaud observé en France depuis au moins 1900, après 2003, avec un écart de + 2,3 °C par rapport à la moyenne 1991-2020. Une très forte sécheresse météorologique a concerné la majeure partie de la France, gagnant en août une superficie plus généralisée qu'en 1976

et 2003. La sécheresse et la chaleur estivale sont venues aggraver la sécheresse qui s'était déjà installée depuis le début de l'année.

Ainsi, à l'échelle nationale, l'indice d'humidité des sols a atteint des valeurs remarquables dès début mai et est resté à des valeurs records de mi-juillet à mi-août sans interruption. S'il subsiste encore beaucoup d'incertitudes sur le coût final de cet événement, CCR l'estime à fin 2022 à plus 1.4 Md€ à sa charge. Compte tenu de cette très forte sinistralité, un certain nombre de couvertures non proportionnelles ont été mises en jeu en 2022.

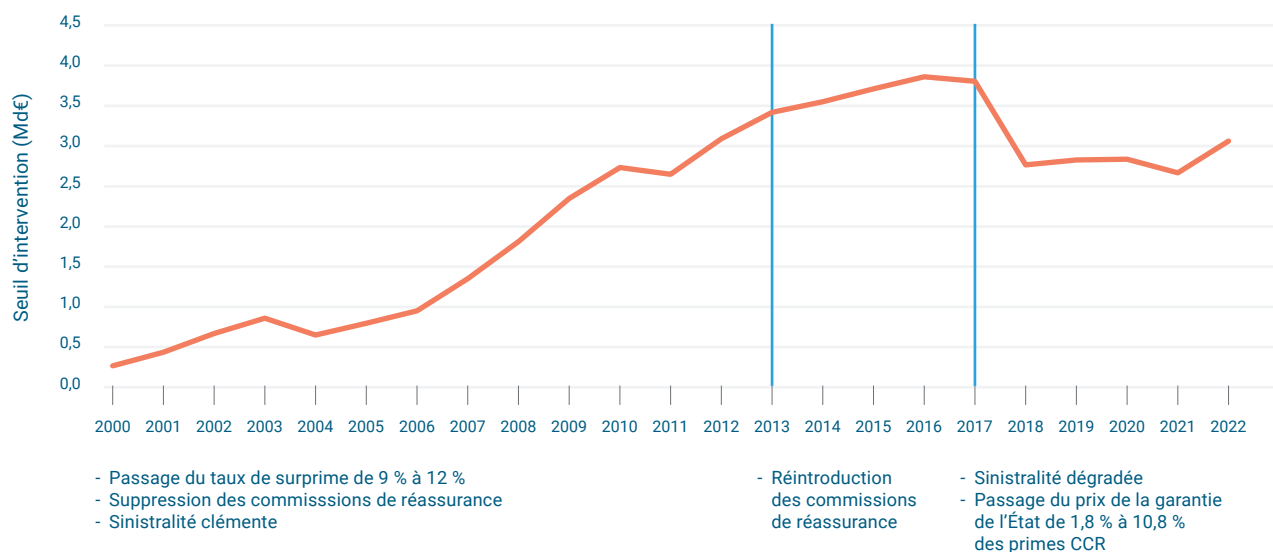
À cette forte sinistralité due aux événements survenus en 2022, il faut ajouter la dégradation des exercices passés due principalement au choc d'inflation observé en 2022 et qui devrait se poursuivre en 2023. Au global, la sinistralité de l'exercice comptable 2022 s'établit à 2 222 M€.

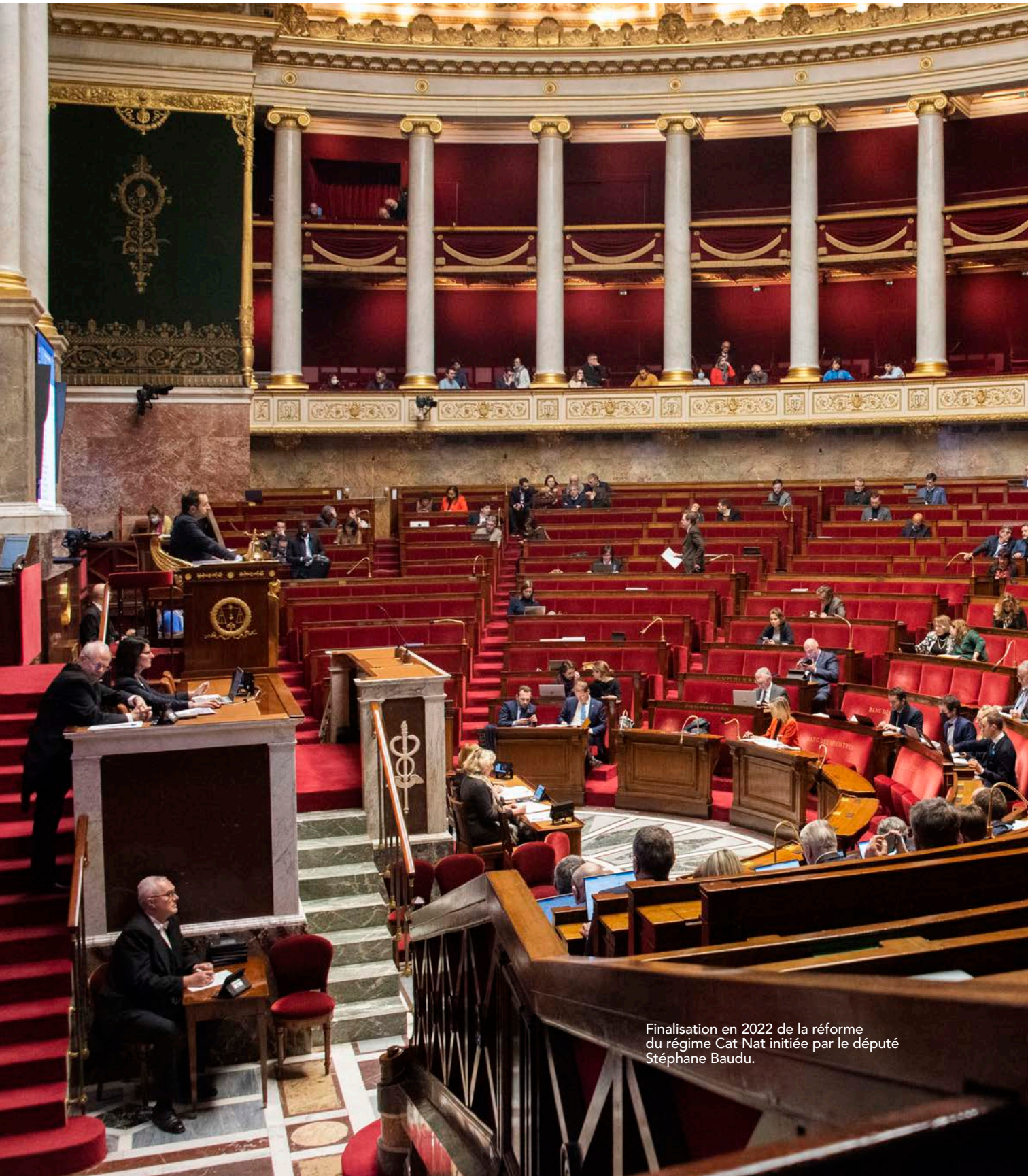
(*) Météo France, 30/08/2022, Changement climatique : l'été 2022 et ses extrêmes météorologiques pourraient être la norme après 2050



**« L'ÉTÉ 2022
EST LE PLUS
CHAUD
OBSERVÉ EN
FRANCE DEPUIS
1900. »**

Évolution du Seuil d'intervention de l'État entre 2000 et 2022





Finalisation en 2022 de la réforme du régime Cat Nat initiée par le député Stéphane Baudu.

RÉFORME DU RÉGIME DES CATASTROPHES NATURELLES

AMÉLIORATION DE LA TRANSPARENCE DU RÉGIME ET RENFORCEMENT DE L'INDEMNISATION DES SINISTRÉS

SUITE À LA PROMULGATION le 28 décembre 2021 de la loi réformant le régime Cat Nat, l'année 2022 a été consacrée aux travaux préparatoires à la rédaction du décret d'application. Celui-ci est paru au Journal Officiel du 31 décembre 2022 et un arrêté paru le même jour est venu également fixer certains paramètres.

Ces textes d'application viennent donc finaliser la réforme du régime, initié par le député Stéphane Baudu. Ils viennent préciser : la composition de la commission nationale consultative instaurée par la réforme, préciser les délais et modalités de prise en charge des frais de relogement d'urgence et les nouvelles règles en matière de franchises.

Cette réforme vient améliorer la transparence du régime et renforcer l'indemnisation des sinistrés.

Postérieurement à la loi de décembre 2021 relative à l'indemnisation des catastrophes naturelles, la loi relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale, dite loi « 3DS » du 21 février 2022, a habilité le gouvernement « à prendre par voie d'ordonnance, toute mesure relevant du domaine de la loi afin d'améliorer la prise en charge des conséquences exceptionnellement graves sur le bâti et sur les conditions

matérielles d'existence des assurés des désordres causés par le phénomène naturel de mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse ou à la réhydratation des sols ».

Cette loi d'habilitation propose en particulier d'adapter « aux spécificités de ce phénomène naturel les conditions de prise en compte au titre du régime des catastrophes naturelles et d'indemnisation prévues aux articles L. 125-1 à L. 125-6 du code des assurances [afin de] permettre l'indemnisation des dommages matériels directs non assurables ayant eu pour cause déterminante ce phénomène naturel, dès lors qu'il en résulte, pour les assurés, des conséquences directes provoquant des désordres d'une gravité exceptionnelle dans leurs conditions matérielles d'existence. »

Des travaux interministériels ont été menés durant l'année 2022 et CCR a été sollicitée pour réaliser des études d'impacts des scénarios envisagés, en termes d'indemnisation des sinistrés et d'équilibre financier du régime. Les ordonnances sont attendues d'ici le 21 février 2023. Pour autant, des travaux complémentaires devront être menés courant 2023 pour rédiger les décrets d'application de cette réforme spécifique au phénomène de sécheresse et réhydratation des sols.

EXPERTISE ET MODELISATION

UN MAILLON ESSENTIEL DE LA GESTION DES RISQUES NATURELS

DAVID MONCOULON, Directeur du Département R&D modélisation – Direction des Réassurances et des Fonds Publics

LES ACTIVITÉS DE RECHERCHE et modélisation de CCR visent à répondre à des besoins opérationnels de réassurance, de mesure d'exposition, de prévention et d'appui aux pouvoirs publics pour la gestion des risques. Les modèles de CCR sont ainsi utilisés en continu pour chiffrer les événements comme la sécheresse de 2022, pour étudier l'impact des projets de réforme ou pour analyser de nouveaux risques et territoires.

Ces travaux sont menés en partenariat avec des organismes scientifiques renommés tels que Météo-France, l'INRAE, le BRGM ou les universités.

Sécheresse géotechnique

Le modèle sécheresse de CCR a fait l'objet d'un nouveau calibrage en 2022 en intégrant les données de sinistres les plus récentes. Grâce à ce nouveau calibrage, les taux de destruction et les coûts calculés par le modèle pour le marché et nos cédantes sont très proches des coûts observés pour les sécheresses passées.

CCR a commencé à estimer le coût de la sécheresse 2022 dès le mois de juin. En juin 2022, une première estimation a été faite sur la base d'un indice agro-climatique, le DOWKI, adapté à partir du modèle de sécheresses agricoles. À partir du mois d'octobre 2022, les données

Rapport à la normale du SWI uniforme en 2022
Cartes de moyennes trimestrielles par maille Safran

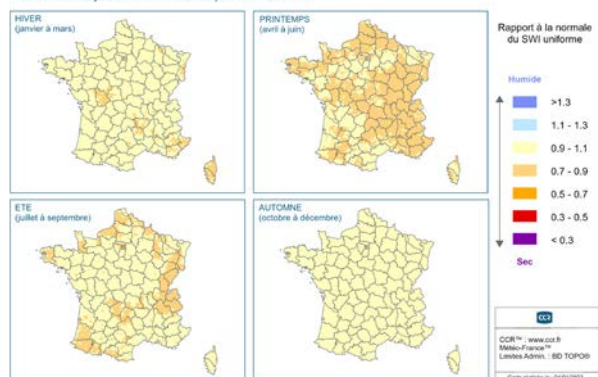


Figure 1 - Rapport à la normale du SWI uniforme pour la sécheresse 2022. Cartes saisonnières.

de SWI fournies par Météo-France (voir Figure 1) ont permis à CCR de faire tourner son modèle classique de sécheresse. Le modèle prédit également les demandes et les reconnaissances de l'état de catastrophe naturelle ; les demandes de reconnaissances réellement formulées par les communes sont intégrées au modèle au fur et à



« TOUT AU LONG DE L'ANNÉE 2022 LES MODÈLES DE CCR ONT ÉTÉ MOBILISÉS POUR APPORTER UN APPUI TECHNIQUE À L'ÉTAT. »

mesure. Compte tenu du fort contexte inflationniste, les modèles de CCR ont également dû être adaptés pour prendre en compte les prévisions d'inflation, dont l'impact est particulièrement important en matière de sécheresse, péril à déroulement long.

Les modèles de CCR ont été également mobilisés tout au long de l'année 2022 pour apporter un appui technique à l'État, dans le cadre des travaux visant à réformer l'indemnisation de la sécheresse géotechnique, suite à l'habilitation du Gouvernement par la loi 3DS du 21 février 2022 à prendre par voie d'ordonnance toute mesure visant à améliorer la prise en charge de ce péril.

Pour la première fois, Météo-France, le BRGM et CCR se sont associés pour co-encadrer une thèse qui porte sur le développement de nouveaux outils d'estimation de la sinistralité due au phénomène de retrait-gonflement des argiles. Les premiers travaux de Sophie Barthélémy ont conduit au développement d'un nouvel indice, la magnitude, construit à partir de chroniques d'humidité du sol à plusieurs profondeurs. Cet indice est calculé à partir de l'intégrale des valeurs annuelles du SWI sous une valeur seuil associée à une fréquence de survenance de la sécheresse. Les travaux en cours portent sur la corrélation entre cet indicateur et les données de sinistralité.

Inondations

Au cours de l'année 2022, plusieurs améliorations ont été apportées sur le modèle inondation afin de préciser la modélisation du débordement. Ces améliorations ont porté sur trois axes principaux. Le premier est la conversion des débits simulés dans les cours d'eau en hauteurs. Le second axe d'amélioration a porté sur la propagation des débits sur le MNT (Modèle numérique de terrain). Enfin, en collaboration avec l'INRAE, une nouvelle méthode de prédiction des débits des grands cours d'eau intégrant le stock de neige a été implémentée.

Ces mises à jour améliorent significativement la simulation du débordement dans les cours d'eau. Le débordement a été validé sur des événements réels et utilisé pour simuler un catalogue d'événements fictifs, issus de scénarios de précipitation à climat actuel et futur fournis par Météo-France. La Figure 2 illustre le débordement simulé pour un événement de période de retour 100 ans sur la Seine à Paris.

Les résultats des simulations de ce catalogue ont été utilisés dans le cadre d'un partenariat avec RTE (Réseau de Transport d'Électricité) sur l'impact du changement climatique. L'objectif est d'étudier l'exposition des postes électriques et des pylônes gérés par RTE au risque inon-

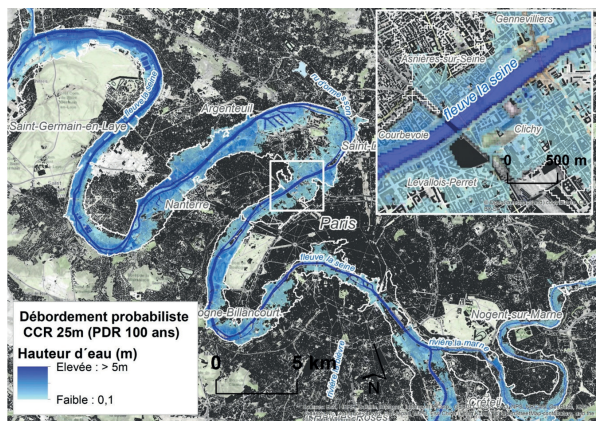


Figure 2 - Hauteurs d'eau maximales simulées pour une période de retour de 100 ans en région parisienne.

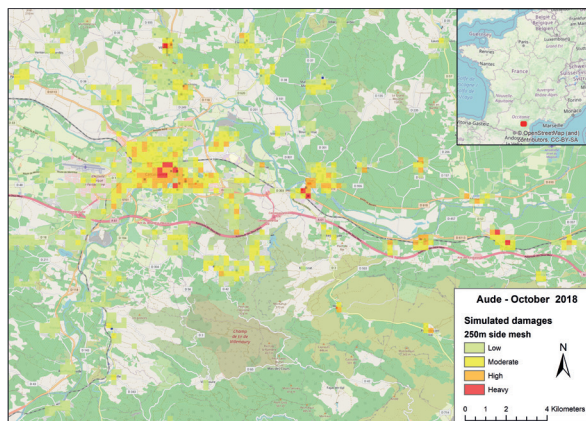


Figure 3 - Pertes simulées pour l'événement de l'Aude 2018 agrégées sur une maille de 250 m.

> dation et d'anticiper son évolution liée au changement climatique. Cette analyse est menée au regard du débordement des cours d'eau, des phénomènes de ruissellement et des submersions marines.

Pour ce faire, un croisement de chaque entité avec l'aléa simulé a été mené en considérant trois scénarios climatiques : climat actuel, scénario RCP4.5 et scénario RCP8.5 du GIEC, dont les données ont été fournies par Météo-France. Cette étude se termine en mars 2023.

Projets PICS et MUFFINS

CCR participe à plusieurs projets de recherche dont deux d'entre eux portent sur la thématique des inondations. Le premier est le projet PICS, financé par l'Agence Nationale de la Recherche, qui visait à concevoir et à expérimenter des systèmes de prévision capables de représenter les impacts des crues avec jusqu'à 6 heures d'anticipation. Il a été mené en collaboration avec de nombreux partenaires : l'Université Gustave Eiffel, le Cerema, l'INRAE, Geosciences Rennes, Météo-France, le CNRS, le SHAPI et l'IGE et s'est terminé en 2022. Dans le cadre de ce projet, CCR a expérimenté l'utilisation de prévisions météorologiques pour anticiper les dommages à venir lors des crues éclair. La Figure 3 illustre le type de résultat qui peut être attendu avec la génération d'un indice de sévérité prévue à l'échelle d'une maille de 250 m. Un second projet de Recherche appelé MUFFINS a débuté en 2022 à la suite du projet PICS. Les partenaires sont le CEREMA, CCR, l'IMFT, l'Institut de mathématiques de Toulouse, l'INRAE, l'INRIA, l'Université Gustave Eiffel, Météo France et le Ministère de la transition écologique. Ce projet vise à explorer de nouvelles méthodes pour modéliser l'aléa sur des crues soudaines. Il s'appuie sur des méthodes physiques et des méthodes mathématiques telles que les méta-modèles pour simuler le débit des cours d'eau, le débordement et le ruissellement à très fine échelle. CCR intervient dans ce projet en tant qu'utilisateur final.

Séismes

Depuis 2015 et plus activement depuis 2017, CCR travaille, en collaboration avec le BRGM puis l'équipe RING du laboratoire GeoRessources de l'Université de Lorraine, sur l'élaboration de son propre modèle d'estimation des pertes sismiques. Ce modèle a vu le jour en 2022 et a été utilisé cette même année pour estimer l'exposition du territoire métropolitain vis-à-vis des séismes.

Le modèle se base sur (i) un générateur stochastique de séismes, (ii) une analyse de la vulnérabilité du bâti français ainsi que (iii) le portefeuille marché de CCR. Cette approche permet d'estimer la variabilité spatiale des pertes assurantielles à différentes échelles : communale, départementale (voir Figure 4) ou nationale. La génération des séismes dans le temps permet également d'établir des relations pertes – périodes de retour.

Le partenariat RING – CCR a abouti à une première thèse soutenue en 2021 et deux articles scientifiques publiés en 2021 et 2022. Ce partenariat se poursuit actuellement à travers la thèse de Marius Rapenne.

Le but de cette thèse est de mieux caractériser les effets de site. Ces effets sont principalement observés dans les

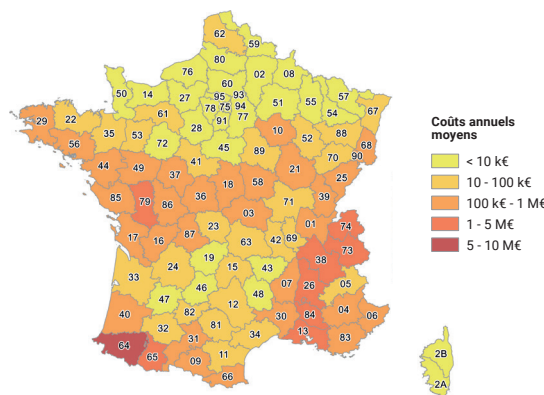


Figure 4 - Cartographie des coûts annuels moyens par département à partir du modèle séisme CCR.

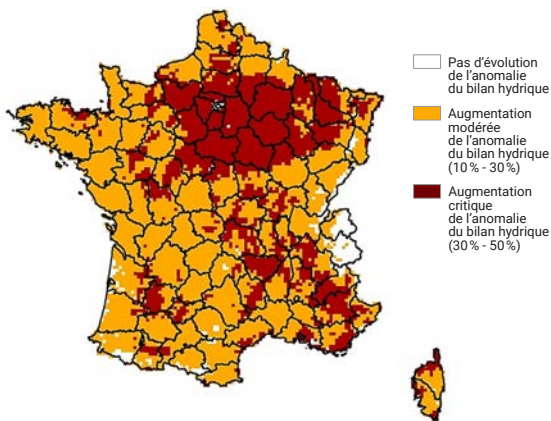


Figure 5 - Évolution de l'intensité des sécheresses extrêmes décennales entre le climat actuel et le climat futur (2050).

bassins sédimentaires dont les géométries particulières piègent les ondes sismiques. Ce piégeage des ondes dans les bassins s'accompagne d'une amplification de l'aléa sismique. Le recours à des simulations numériques de propagation d'ondes sismiques permet de mieux caractériser et comprendre ces effets de site qui sont pour l'instant modélisés, au sein du modèle CCR, à l'aide de proxys. Les travaux de Marius Rapenne permettront in fine de diminuer les incertitudes sur l'estimation de l'aléa et de contribuer à l'amélioration du modèle de CCR.

Agriculture

CCR développe depuis 2015 un modèle d'estimation des pertes de récoltes liées aux événements climatiques sur le territoire français métropolitain. Le périmètre traité est l'ensemble des catégories de culture en France : prairies, viticulture, arboriculture, grandes cultures avec le détail par nature de récoltes. Ce modèle fonctionne à une double échelle : départementale et individuelle à partir des données AGRESTE et du RICA.

Ces modèles permettent de chiffrer, en termes de pertes agricoles et financières, les événements extrêmes historiques du passé, tels que la sécheresse estivale de 2003, la sécheresse printanière de 2011, l'excès d'eau de 2016 et plus récemment la sécheresse de 2018. Ils donnent ainsi une vision à date de l'exposition des exploitations agricoles aux risques (et notamment les risques climatiques) par nature de récoltes comme présenté en Figure 5.

Afin de consolider la connaissance de l'exposition aux risques climatiques des agriculteurs, il est nécessaire d'intégrer l'effet du changement climatique.

Dans cette optique, une thèse d'économie en collaboration avec l'Institut Agro Rennes et Météo-France a été mise en place en décembre 2018 et a été soutenue le 12 juillet 2022 par Dorothée Kapsambelis.

Cette thèse a pour objectif la modélisation à horizon 2050 des conséquences économiques des événements extrêmes climatiques de sécheresse et d'excès d'eau sur

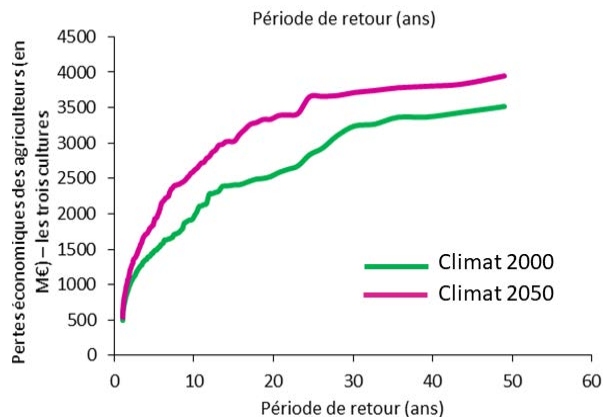


Figure 6 - Pertes économiques des agriculteurs pour les céréales à paille et les prairies en fonction de leur période de retour sur la France métropolitaine.

les productions végétales en France.

Les résultats de ces travaux permettent le chiffrage du coût des événements extrêmes climatiques sur la France métropolitaine (voir Figure 6) et la quantification de l'allocation nécessaire du budget de l'État et les fonds propres requis des assureurs pour faire face aux risques climatiques futurs dans le contexte du changement climatique en prenant comme outil de gestion des risques le nouveau système mis en place au 1^{er} janvier 2023.

Ces résultats mettent en évidence la difficulté de mutualisation du risque sur les événements extrêmes pour les assureurs, qui doivent alors rechercher des stratégies à l'échelle internationale ou en combinant différentes couvertures. Pour l'État, les résultats posent la question du provisionnement du fonds et mettent en évidence la nécessité de constituer rapidement des réserves, lors d'années où les événements sont dits normaux, pour faire face aux risques extrêmes futurs.

Vers une plateforme multi-périls enrichie pour le calcul des dommages

Un projet visant à enrichir le module de vulnérabilité existant a débuté en septembre 2022. L'objectif de ce projet est d'améliorer le calibrage des modèles de dommages à partir d'une modélisation détaillée, mais également de quantifier l'impact des mesures de protection ou des normes constructives sur les dommages évités. Une première étape de recherche bibliographique a permis d'identifier des données et des indicateurs clés à recueillir ainsi que des méthodes potentielles à implémenter pour le développement du modèle de vulnérabilité.

En 2022, CCR a fait le choix de réécrire sa solution de calcul des dommages assurantiels. L'objectif est de créer une plateforme de calcul des dommages robuste et portable. Pour le moment, la plateforme est développée en interne et traite les périls couverts par le régime Cat Nat. La mise à disposition de cette plateforme à disposition des partenaires de CCR est envisagée.

PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS

CCR JOUE UN RÔLE DE CATALYSEUR

NICOLAS BAUDUCEAU, Directeur du Département Fonds Publics et Prévention – Direction des Réassurances et des Fonds Publics

CONSCIENTE QUE LA GESTION des risques de catastrophes naturelles ne peut se cantonner à la seule indemnisation des sinistres, CCR a étendu ses missions et développé depuis plusieurs années des activités en faveur de la prévention. Dans ce domaine, CCR joue un rôle essentiel de catalyseur, identifiant des solutions opérationnelles pour le traitement et la prévention de la sécheresse par exemple, incitant ses cédantes à mettre en œuvre des pratiques préventives en direction de leurs clients et accompagnant les services de l'État dans l'élaboration et l'évaluation de ses politiques de prévention.

Sécheresse : des solutions pour réduire les coûts et prévenir les risques

Le niveau très élevé des dommages liés à la sécheresse géotechnique au cours des années récentes a conduit CCR à explorer les techniques permettant de mieux traiter et de prévenir ce péril. De mars à août 2022, CCR a ainsi sollicité la société Terrasol, filiale du groupe Setec, spécialisée dans les études géotechniques préalables à la conception de grands ouvrages pour mener une étude relative à l'efficacité des reprises en sous-œuvre par micropieux et des solutions d'imperméabilisation par géomembranes ou terrasses périmétriques. Cette étude, conduite également en lien avec un bureau d'expertises

spécialisé dans la prévention des désordres liés au retrait-gonflement des argiles, a permis de réaliser un état de l'art des pratiques françaises et internationales ainsi qu'une vaste analyse numérique du comportement d'une maison individuelle soumise aux effets du retrait-gonflement des argiles. Il en ressort que des solutions permettant de limiter la variation de teneur en eau sous les fondations, encore appelées mesures horizontales (imperméabilisation périmétriques, drains déportés, écran anti-racinaire,...) sont aussi voire plus performantes que des micropieux pour gérer le risque de retrait-gonflement des argiles, tout en étant moins onéreuses. Ces travaux qui laissent entrevoir des possibilités d'améliorer non seulement le traitement post-sinistre de la sécheresse mais également sa prévention ont été diffusés auprès de la profession de l'assurance et des ministères concernés. Ils devraient être suivis d'expérimentations pratiques dans le cadre d'un partenariat avec France Assureurs et ont vocation à permettre une réduction à moyen et long terme de la charge de la sinistralité sécheresse.

Une mobilisation des cédantes dans le domaine de la prévention

Depuis 2020, CCR valorise les efforts conduits par ses cédantes en matière de prévention au travers d'un mé-



« CCR ACCOMPAGNE LES SERVICES DE L'ÉTAT DANS L'ÉLABORATION ET L'ÉVALUATION DE SES POLITIQUES DE PRÉVENTION. »

canisme de commission. En 2022, la commission versée au titre de ce dispositif s'est élevée à 17,50 M€ pour l'ensemble du marché. Les rapports remis par les cédantes témoignent de la dynamique continue des pratiques en matière de prévention. La profession s'organise, se structure en interne, se forme et recrute du personnel spécialisé sur les questions liées à la prévention. Elle s'entoure par ailleurs de plus en plus de prestataires permettant de diversifier les services qu'elles rendent à leurs clients (système d'alerte, diagnostics de vulnérabilité et autodiagnostic, protection contre les inondations). Les particuliers sont de plus en plus la cible d'informations préventives. Le métier d'assureur se diversifie et se transforme. Certains assureurs deviennent progressivement les relais des dispositifs publics de prévention de l'État à leur propre initiative ou à la demande des autorités publiques. Ils développent en particulier des relations avec les collectivités pour la réduction de la vulnérabilité aux inondations des particuliers et des petites entreprises via les programmes d'action de prévention des inondations.

Au-delà du dispositif de commission, CCR accompagne ses cédantes dans cette dynamique, en mettant à disposition de celles-ci des ressources documentaires, en leur proposant des formations et en les mettant en relation avec les collectivités ou les services de l'État ou d'autres

porteurs de dispositifs publics de financement de la réduction de la vulnérabilité des biens.

Des liens resserrés avec les services de l'État en charge de la prévention des risques naturels

Les missions de CCR en matière d'appui aux politiques publiques de prévention des catastrophes naturelles ont été reconnues en 2021 par la loi Baudouin et matérialisées la même année par la signature d'une convention quinquennale avec la Direction générale de la prévention des risques du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires. En 2022, cette convention a donné lieu à de nombreux travaux dont les plus emblématiques ont été de produire une analyse économique de la pertinence de la mise en place d'une réglementation para-cyclonique dans les Outre-mer et d'élaborer un rapport relatif à la prévention des risques naturels en France sur la période 1995-2020. Au-delà de ces études nationales, l'année 2022 a surtout été marquée par une densification très forte des relations et collaborations de travail entretenues par CCR avec les services déconcentrés de l'État (DREAL, DEAL et DDT). CCR est ainsi intervenue dans toutes les régions de France pour venir en appui des services de l'État concernant l'élaboration des politiques publiques de prévention.

FONDS PUBLICS

CCR CONTRIBUE À LA MISE EN PLACE DE NOUVEAUX DISPOSITIFS D'AIDE

AU COURS DE L'ANNÉE 2022, CCR a assuré de manière opérationnelle, la gestion comptable et financière de quatre fonds publics pour le compte de l'État :

- **Le Fonds National de Gestion des Risques en Agriculture (FNGRA)**. La loi du 2 mars 2022 sur la réforme de la gestion des risques agricoles pose les bases d'une profonde évolution de la gestion du FNGRA. De nombreuses réunions de concertation menées par le gouvernement ont permis la sortie de textes d'application qui devront encore être complétés en 2023 pour asseoir la nouvelle gestion du fonds.
- **Le Fonds de Compensation des risques de l'Assurance de la Construction (FCAC)**. Ce fonds créé en 1982 est destiné à prendre en charge l'indemnisation des sinistres affectant des bâtiments dont les chantiers ont été ouverts avant le 1^{er} janvier 1983 par le biais de conventions conclues avec les assureurs construction.
- **Le Fonds de Garantie des Risques liés à l'Épandage agricole des boues d'épuration urbaines ou industrielles (FGRE)**. Créé en 2006, ce fonds permet d'indemniser les préjudices subis par les exploitants agricoles et les propriétaires des terres agricoles et forestières dans le cas où ces terres, ayant reçu des épandages de boues d'épuration urbaines ou industrielles, deviendraient totalement ou partiellement impropres à la culture.

- **Le Fonds de garantie des dommages consécutifs à des Actes de Prévention, de Diagnostic ou de Soins** dispensés par des professionnels de santé (FAPDS). Concernant ce fonds, CCR assure également la gestion administrative des dossiers.

En 2022, dans un contexte de fort renchérissement du coût de l'énergie, CCR a également participé aux côtés de la direction générale du Trésor, à la structuration d'un nouveau fonds public, destiné à venir en appui des entreprises fortement consommatrices d'énergie. Le Fonds de Garantie des contrats d'électricité et de gaz (FGCEG), a ainsi été créé par la loi de Finances de décembre 2022. Sa gestion comptable et financière, comme celle du Fonds de Garantie des opérateurs de voyage et de séjour créé fin 2021 afin de sécuriser et stabiliser le marché de la garantie financière des acteurs du tourisme suite à la crise Covid, sera assurée par CCR, la Commission européenne ayant donné son accord sur la mise en œuvre opérationnelle de ces deux dispositifs d'aide. —



Suite à un été caniculaire et sans précipitations, les champs de tournesol sont desséchés à Lormes en août 2022 (Nièvre, région Bourgogne-Franche-Comté).

CYBER

RISQUE

ÉMERGENT

THIERRY COHIGNAC, Directeur Adjoint
des Réassurances et des Fonds Publics

LA NUMÉRISATION DE L'ÉCONOMIE, accélérée par la crise du Covid-19, accroît considérablement le risque cyber. Les cyberattaques génèrent d'importantes pertes financières et compromettent la survie des entreprises concernées. Cette augmentation de la menace et son caractère potentiellement systémique permettent de classer le risque cyber dans la catégorie des risques émergents majeurs au même titre que les catastrophes naturelles dans un contexte de changement climatique.

Le risque cyber est souvent associé à des actes de malveillance mais il recouvre aussi des incidents non intentionnels issus d'erreurs humaines ou d'accidents. Les conséquences de ce risque concernent l'intégrité, la disponibilité et la confidentialité des données et des systèmes informatiques.

Risques importants pour les secteurs de la finance et de la santé

Les secteurs de la finance et de la santé sont particulièrement en risques car ils détiennent un nombre important de données personnelles (identités, coordonnées bancaires, numéros de sécurité sociale, cartes bancaires, données médicales), qui sont revendues sur le « dark web »

pour des utilisations frauduleuses (usurpation d'identité) ou encore utilisées comme moyen de pression pour obtenir des rançons (pratique facilitée ces dernières années par l'apparition des cryptomonnaies). La vente au détail (chaîne de magasins, réseaux sociaux, opérateurs téléphoniques, jeux vidéo en ligne, etc...) génère également beaucoup de données personnelles et est à ce titre également une cible privilégiée. Enfin, la vente en ligne et l'industrie risquent de lourdes pertes économiques en cas d'arrêt des systèmes de paiement ou d'arrêt de la production (perte d'exploitation).

Malgré une menace croissante, l'assurance du risque cyber a du mal à se développer en Europe, contrairement aux États-Unis leader mondial incontesté du sujet. La France ne fait pas exception. Les raisons de cette sous-assurance en France sont multiples. Parmi ces raisons il est possible de mentionner la sous-estimation du risque par certaines entreprises (notamment les plus petites), l'hétérogénéité des offres d'assurance (et parfois inadaptées aux entreprises de taille intermédiaire) et des difficultés de modélisation et d'estimation du risque (problématique de l'absence de données pour un risque en constante évolution). Enfin le caractère potentiellement systémique du risque cyber réduit l'appétit des assureurs.



**« EN 2022,
L'AUGMENTA-
TION DES
CYBERATTAQUES
CLASSE LE
RISQUE CYBER
DANS LA CATÉGO-
RIE DES RISQUES
ÉMERGENTS
MAJEURS. »**

Partage de l'information et des bonnes pratiques

Dans ce contexte de cyber menace croissante et de sous-assurance, CCR effectue une veille scientifique sur le sujet en participant aux travaux de la profession et en créant une communauté cyber en son sein de façon à partager l'information et les bonnes pratiques en matière d'assurance et de réassurance sur ce risque émergent. En 2022 un stage (suivi d'une alternance) a été lancé par CCR sur le sujet difficile de la modélisation du risque cyber en partenariat avec l'Institut de statistique (ISUP).

CCR a également participé au groupe de travail initié par la direction générale du Trésor sur le sujet du développement de l'assurance du risque cyber. La direction générale du Trésor a associé l'ensemble des parties prenantes du sujet (assureurs, réassureurs, France Assureurs, AMRAE, APREF, experts du risque, juristes) aux réflexions sur un large panel de sujets (cadre juridique, mesure du risque, partage du risque et sensibilisation des entreprises). Les recommandations du groupe de travail ont fait l'objet d'un rapport publié par la direction générale du Trésor en septembre 2022.

GESTION DES RISQUES EN AGRICULTURE

LA RÉFORME DE L'ASSURANCE RÉCOLTE

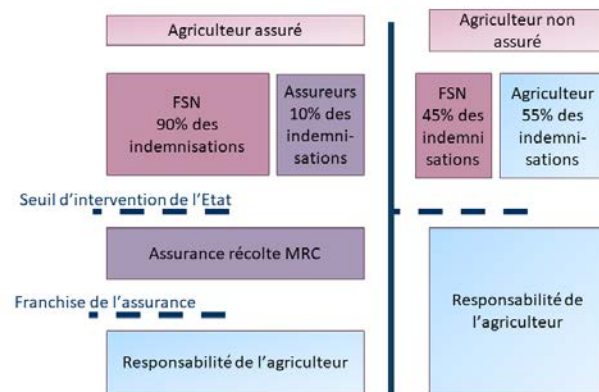


Figure 1 - Présentation du nouveau système de gestion des risques à trois étapes défini par la loi du 2 mars 2022. Le système s'organise en fonction des niveaux de pertes de récoltes.

LA LOI DU 2 MARS 2022 constitue le point de départ d'une réforme majeure de la couverture des cultures et des prairies face aux événements climatiques extrêmes. Partant du triple constat d'une insuffisance de la diffusion de l'assurance récoltes, d'une concurrence délétère entre le régime des calamités agricoles et l'assurance multirisque climatique (MRC) subventionnée et d'une sinistralité croissante liée au changement climatique, la réforme a posé les jalons d'une profonde évolution de la logique de couverture des pertes de récoltes.

Parmi les éléments clés de la réforme figurent :

- l'introduction d'un système de couverture à trois étapes, au sein duquel, l'agriculteur s'auto-assure pour les petits sinistres, l'assurance MRC vient en complément pour les sinistres moyens et le fonds de solidarité nationale (section du fonds national de gestion des risques en agriculture) intervient pour les sinistres les plus graves (voir la Figure 1).
- la réhausse de la subvention de la MRC (70 %) et la baisse de la franchise pour les contrats subventionnés (20 %)
- la mise en place d'un interlocuteur unique pour les exploitants
- la création d'une nouvelle instance de dialogue au sein du CNGRA : la CODAR (Commission chargée de l'orien-

tation et du développement des assurances garantissant les dommages causés aux récoltes)

- la possibilité de créer un pool de co-réassurance.

Cette réforme d'ampleur vise ainsi à créer un choc assurantiel pour favoriser la diffusion de la MRC tout en conservant l'outil de solidarité nationale pour les risques les plus importants. Elle prend effet à compter du 1^{er} janvier 2023.

Pour les missions de CCR également, la réforme constitue une étape importante. Son rôle traditionnel de gestionnaire comptable et financier du FNGRA se voit compléter d'une mission plus large, puisque CCR peut désormais « concourir à l'élaboration, à la mise en œuvre, au contrôle et à l'évaluation de la politique publique de la gestion des risques climatiques en agriculture et du développement de l'assurance contre ces risques » (ordonnance du 29 juillet 2022).

La concertation dans le cadre du « Varenne de l'eau agricole »

CCR a participé à la concertation du Varenne de l'eau agricole en vue de la préparation de la réforme de gestion des risques qui s'est achevée le 2 février 2022. Outre son rôle de gestionnaire du FNGRA et son expérience de réassureur public d'autres risques exceptionnels, CCR

Toutes catégories de cultures Campagne 2020

Taux de diffusion (%)

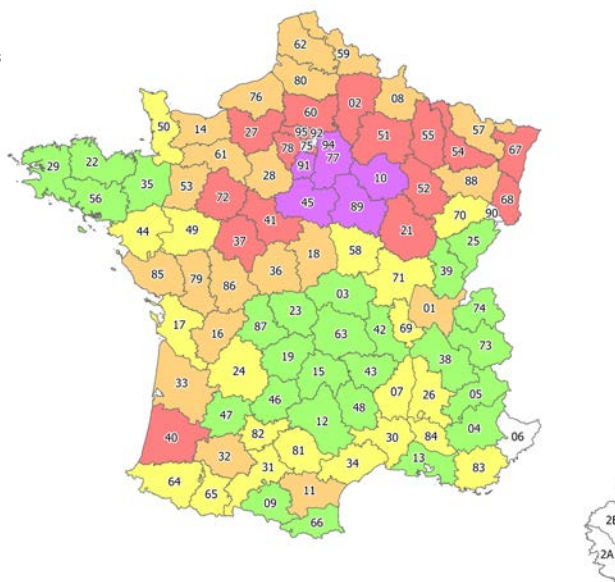
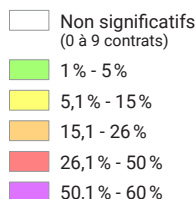


Figure 2 - Cartographie des taux de diffusion de l'assurance récolte pour la campagne 2020.

a apporté des éléments chiffrés sur la caractérisation des événements extrêmes historiques. Ainsi, CCR a répondu à des demandes opérationnelles du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire sur le montant des sinistres et des ratios sinistres à primes moyens sur la ferme France sur la période historique 1989-2018 selon différents scénarios de gestion des risques.

De plus, les travaux de modélisation de l'impact du changement climatique sur les pertes économiques agricoles ont également fait l'objet de présentations pour le cabinet du Ministre de l'Agriculture et la direction générale du Trésor.

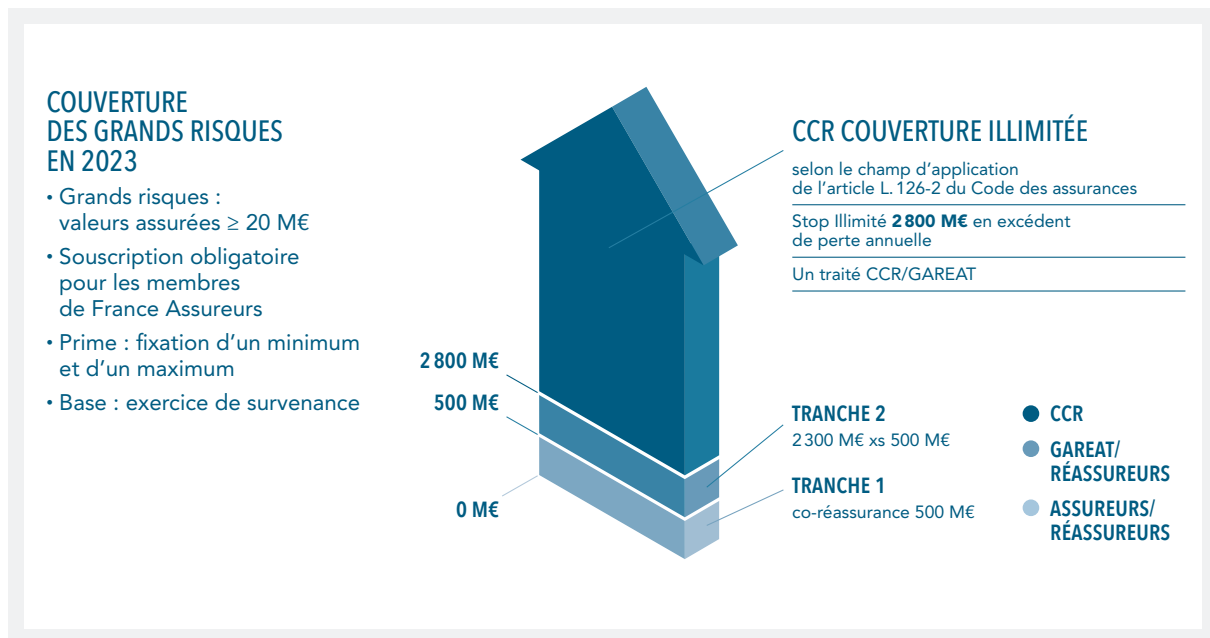
Suivi de l'assurance multirisque climatique

CCR assure le suivi du développement de l'assurance multirisque climatique pour le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire depuis 2017. Ces travaux consistent en l'analyse de la base de données des exploitations agricoles assurées en France métropolitaine. CCR développe des indicateurs tels que les taux de diffusion par catégories de culture (voir Figure 2), l'évolution des capitaux assurés, des cotisations subventionnables ou encore des études spécifiques sur les taux de primes par nature de récolte et les exploitations agricoles assurées dotées de l'aide Jeunes Agriculteurs.

CCR restitue ces travaux sous la forme d'une note de synthèse par campagne assurantielle, publiée sur le site du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

Comité de Validation des Indices Prairies

CCR est secrétaire technique du Comité de Validation des Indices Prairies (CVI). Cette année, le comité s'est réuni le 29 novembre. Pour la campagne 2023, qui marquera la mise en œuvre de la réforme de la gestion des risques en agriculture, 6 assureurs ont demandé leur accréditation. Tous s'appuient sur l'indice développé par Airbus Défense & Space, qui utilise conjointement des images satellites et des relevés météorologiques pour calculer la pousse de l'herbe à une échelle décennale. Cet outil permet la mise en place d'une assurance indicelle dont le déclenchement et le niveau d'indemnisation dépendent du dépassement d'un seuil d'indice.



TERRORISME

UNE COUVERTURE TRÈS LARGE

EN FRANCE, la couverture des risques de terrorisme en assurance dommages est très large. La garantie des dommages résultant d'attentats et d'actes de terrorisme (définis dans les articles 421-1 et 421-2 du Code pénal) est obligatoire dans les polices d'assurance dommage depuis 1986.

Au regard des enjeux et des capacités limitées proposées par les réassureurs privés, CCR est habilitée par l'article L. 431-10 du Code des assurances à fournir une réassurance illimitée avec la garantie de l'État pour les seuls dommages relevant de la garantie obligatoire.

Cette réassurance a été organisée autour de deux couvertures distinctes : celle des risques petits et moyens (les risques inférieurs à 20 millions d'euros) et celle des grands risques (les risques supérieurs à 20 millions d'euros). La couverture des grands risques se fait via le pool de co-réassurance, GAREAT (Gestion de l'Assurance et de la Réassurance des risques Attentats et actes de Terrorisme), dont l'adhésion est obligatoire pour les assureurs membres de France Assureurs.

Le schéma actuel de couverture en réassurance des grands risques a été conclu pour une durée de quatre années (de 2022 à 2025 incluse). CCR réassure GAREAT Grands Risques avec la garantie de l'État au-delà d'un seuil fixé à 2,8 milliards d'euros. La prime correspondante perçue par CCR est calculée sur l'assiette de prime de GAREAT. Une prime minimum et une prime maximum, ainsi qu'un taux de prime évolutif ont été fixés.

Par ailleurs, la couverture en réassurance des risques petits et moyens est proposée par CCR moyennant une priorité annuelle minimale de 20 millions d'euros à chaque assureur ou mutualiste qui en fait la demande. La possibilité de se regrouper leur est offerte s'ils le souhaitent.

2,8 MD€

C'est le seuil fixé à partir de 2022, au-delà duquel la garantie de l'État interviendrait au titre des Grands Risques



Centrale nucléaire de Civaux (Vienne)

NUCLÉAIRE

COUVERTURE DE LA RCEN

L'ENTRÉE EN VIGUEUR EN 2022 de la convention de Paris révisée en 2004 a engendré une carence du marché de l'assurance en matière de Responsabilité Civile des Exploitants Nucléaires.

En effet, cette convention révisée prévoit, entre autres évolutions, la couverture des dommages corporels faisant suite à un accident nucléaire avéré ou à des rejets autorisés dans un délai pouvant aller jusqu'à 30 ans (contre 10 ans auparavant). Cet allongement considérable du délai de prescription a posé de nombreux problèmes au marché de l'assurance notamment vis-à-vis de la réglementation solvabilité 2. Cela a engendré des carences de couverture pour l'ensemble des pays signataires de la convention de Paris révisée. La France, pays pour lequel le nucléaire représente un enjeu stratégique majeur, n'a pas échappé pas à cette carence de couverture.

Afin de se mettre en conformité avec les conditions de la nouvelle convention de Paris, l'État Français a fait appel à CCR pour combler cette carence de marché.

Par un arrêté du 15 juin 2022, CCR est habilitée à couvrir le risque nucléaire à hauteur de 700 M€ par installation

nucléaire au sens de l'article L 597-2 du code de l'environnement et par accident nucléaire à condition que la partie couverte par CCR ne représente pas plus de 60 % de l'ensemble des risques couverts. Cette couverture est garantie par l'État Français comme l'ensemble des couvertures délivrées par CCR.

En tant qu'acteur central en matière de risque nucléaire, le Pool Français de co-réassurance Assuratome a demandé à CCR une couverture de réassurance pour combler la carence de marché. Cette nouvelle activité de réassurance a fait l'objet d'une convention cadre passée entre CCR et Assuratome.

Cette convention permet d'inscrire dans la durée le partenariat entre CCR et Assuratome. Elle prévoit en particulier les différentes modalités de réassurance de CCR et permet ainsi à Assuratome de se conformer à la nouvelle réglementation sur un horizon de temps de plusieurs années.

Le traité de réassurance 2022 signé entre Assuratome et CCR s'est inscrit dans le cadre juridique de cette convention et a couvert le Pool Assuratome à partir du 1er juillet 2022 (date limite à partir de laquelle les exploitants nucléaires devaient mettre en conformité leurs conditions d'assurance avec la convention de Paris révisée) pour une durée de 6 mois.

Ce traité a été renouvelé en 2023 toujours en respectant les modalités de la convention cadre signée avec Assuratome pour une durée d'un an cette fois-ci.

Cette activité de réassurance a permis à l'État français de trouver un outil de gestion du risque nucléaire là où le marché privé de (ré)assurance n'apportait pas de solution à une activité industrielle stratégique. —

CCR Chiffres clés 2022

1 080
CHIFFRE
D'AFFAIRES BRUT
(EN MILLIONS D'EUROS)



3 800
SINISTRALITÉ CAT NAT
À L'ÉCHELLE DU MARCHÉ
POUVANT ÊTRE COUVERTE
PAR CCR SANS L'INTERVENTION
DE L'ÉTAT
(EN MILLIONS D'EUROS AU 1^{ER} JANVIER 2023)



8 742
ACTIFS GÉRÉS
EN VALEUR
DE MARCHÉ
(EN MILLIONS D'EUROS)



1,1 %
TAUX DE RENDEMENT
DES ACTIFS INVESTIS
(EXPRIMÉ EN NORMES
COMPTABLES FRANÇAISES) *



101,6 %
RATIO COMBINÉ



67
RÉSULTAT NET
(EN MILLIONS D'EUROS)

Notation CCR Groupe



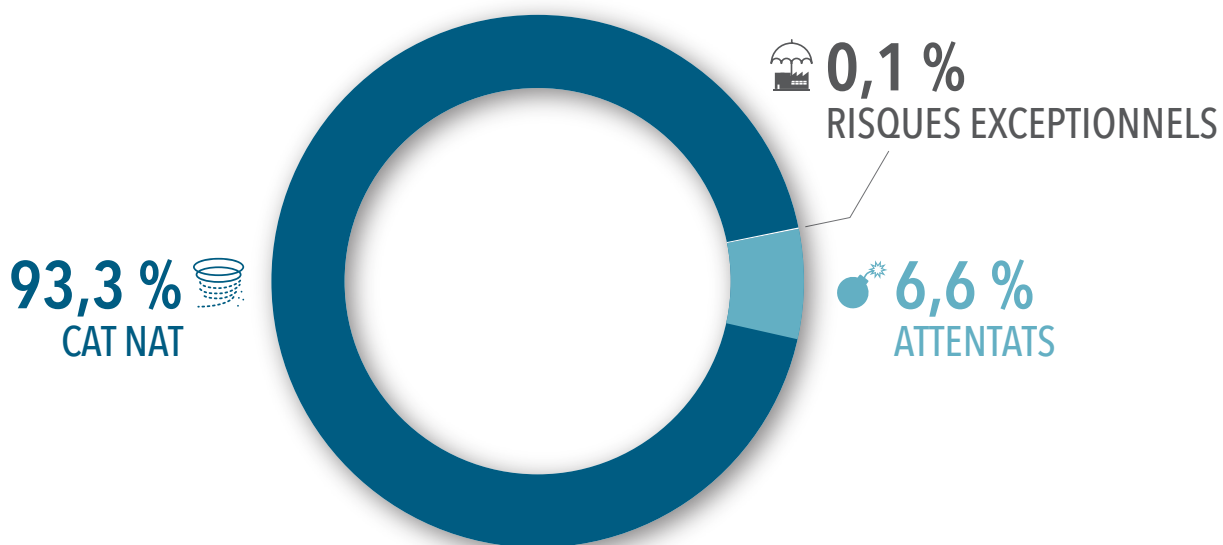
AM BEST
PERSPECTIVE STABLE



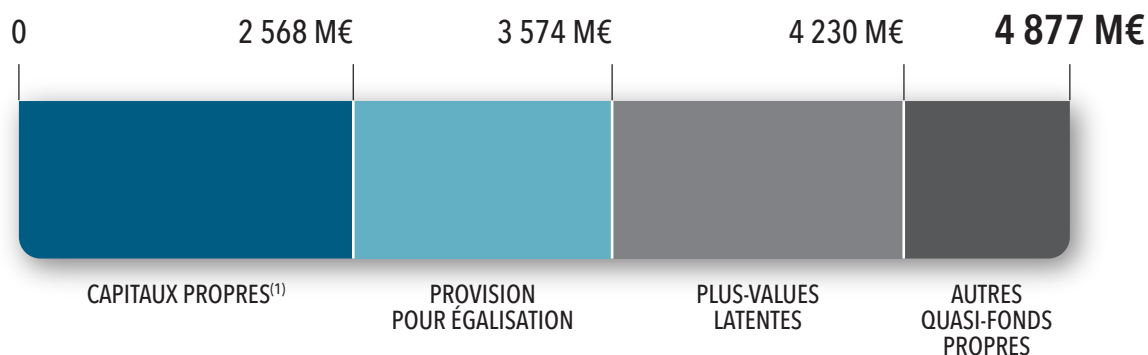
S&P
PERSPECTIVE NÉGATIVE

* Actifs valorisés en prix de revient et rendements hors évolution du stock de plus et moins-values latentes.

Répartition du chiffre d'affaires



Fonds propres éligibles sous Solvabilité 2



⁽¹⁾Valorisés selon les principes French GAAP, hors valorisation des plus et moins-values latentes et hors provisions pour égalisation.





CCR RE, RÉASSUREUR INTERNATIONAL

— En 2022, CCR Re signe des résultats solides. Les objectifs annuels sont atteints, portés par le développement du chiffre d'affaires. Cette croissance maîtrisée, qui s'effectue dans de bonnes conditions de solvabilité, reflète une dynamique financière et opérationnelle forte, soutenue par tous les métiers au service des clients et des partenaires de CCR Re qui aborde l'année 2023 avec le soutien de ses futurs actionnaires majoritaires.

Au nord-ouest de l'Europe, le 18 février 2022, la tempête Eunice frappe Londres avec des vents records qui ont endommagé le toit du O2 Arena.

**« EN 2022,
CCR RE A RENDU
UNE COPIE TRÈS
SOLIDE DANS
UN ENVIRONNE-
MENT DE MARCHÉ
CHAHUTÉ. »**

CCR RE POURSUIT SUR SA TRAJECTOIRE

BERTRAND LABILLOY,
Président-Directeur Général

LAURENT MONTADOR,
Directeur Général Délégué

Continuité de la trajectoire

En premier lieu, les performances opérationnelles s'inscrivent dans la droite ligne de celles enregistrées durant les cinq dernières années et de celles projetées pour les cinq années à venir. L'activité affiche une progression du chiffre d'affaires de 17 % à 987 M€, essentiellement portée par les clients existants, aux deux tiers et la conquête de nouveaux comptes, pour un tiers de la croissance. L'année 2022 confirme également l'amélioration du ratio de sinistralité en Non-Vie hors inflation, la poursuite de la baisse régulière du ratio de frais généraux et une hausse graduelle des produits financiers courants, qui devrait se poursuivre à la faveur de la hausse des taux.

2022, années de chocs

2022 a également été marquée par de nombreuses ruptures liées à la résurgence de la guerre en Europe et à l'extension à tous les continents des effets du dérèglement climatique. Les spécificités de notre politique de souscription en termes de couverture géographique, d'exposition et de règles d'engagements nous ont bien protégés contre les effets de ces deux chocs.

Le même esprit de prudence nous a conduits à recharger massivement les effets de l'inflation sur les sinistres restant

à payer : ce sont 65 millions d'euros de rechargements qui ont été passés dans les comptes, ce qui représente un impact sur la rentabilité technique Vie et Non-Vie, respectivement de 120 et 560 points de base. Néanmoins, le ratio combiné ressort à 98,7 % contre 96,6 % en 2021 et la marge technique Vie s'établit à 3,6 %, en hausse par rapport à l'année dernière. Le résultat net dégagé en 2022 s'élève à 42 millions d'euros en légère hausse par rapport à 2021. Tous les objectifs 2022 ont été atteints ou dépassés.

CCR Re termine donc l'année sur une bonne dynamique qui conforte notre démarche d'entreprise et la pertinence de notre modèle de réassureur international et diversifié. Dans un environnement général très exigeant, CCR Re confirme sa capacité à générer une croissance régulière et soutenue, tout en dégagant des marges quel que soit le contexte économique.

2023, des perspectives encourageantes

Si CCR Re entame l'année à venir sur de bonnes bases, les perspectives pour l'année à venir sont encore meilleures : la hausse des taux d'intérêts l'année dernière s'est traduite par un enrichissement de l'entreprise grâce au gap



de duration favorable entre notre actif et notre passif. La solvabilité de CCR Re qui est supérieure à 200 % à fin décembre 2022 sera encore très largement renforcée à mi-année grâce aux 200 millions d'euros d'augmentation de capital qui devrait être souscrite par SMA et MACSF nos deux futurs coactionnaires, après la conclusion de la transaction en cours.

L'exercice 2023 s'engage ainsi avec des signaux encourageants, porteurs d'une croissance du chiffre d'affaires supérieure à 20 % et favorisant la poursuite du renforcement des marges opérationnelles en Vie et en Non-Vie. Cette bonne visibilité devrait permettre à CCR Re de bénéficier pleinement du nouvel environnement de marché qui est très porteur avec une hausse des demandes de capacités et des tarifs.

Transformation

En 2022, nous avons accéléré nos investissements dans l'innovation quantitative et technique, le digital et le cloud. Ces réalisations sont intervenues dans le contexte du rétablissement des systèmes d'information qui a fait suite à une attaque cyber qui n'a pas interrompu les fonctions vitales de l'entreprise, ni pénalisé l'activité commerciale.

CCR Re a également renforcé son attractivité pour recruter les meilleurs talents, avec une culture à la fois très agile et une ambiance qui favorise le développement individuel et l'initiative personnelle, avec très peu de niveaux hiérarchiques et des interactions rapides au service des clients. Nous sommes fiers également de l'ouverture de la culture d'entreprise à des profils d'experts internationaux qui dialoguent avec leurs clients dans plus d'une quinzaine de langues. Nous sommes enfin attachés à notre rôle d'entreprise responsable et poursuivons nos engagements de mécénats artistiques et humanitaires.

Affirmation

CCR Re est un réassureur qui affirme tout à la fois son style et la qualité de ses services.

La transformation du Groupe que nous avons opérée ces dernières années, et qui va fortement s'accélérer avec l'entrée de SMA et de MACSF au capital, nous permettra d'être encore mieux au service de nos clients sur l'ensemble de leurs activités et zones géographiques. —

2022, CCR RE A ABSORBÉ LES DIFFÉRENTS CHOCS DE MARCHÉ

HERVÉ NESSI,
Directeur de la Souscription

L'ÉTÉ 2022 A ÉTÉ LE PLUS CHAUD jamais enregistré en Europe. Des records de températures et des canicules un peu partout autour du globe ont provoqué sécheresse (notamment au Brésil) et incendies. De violentes inondations en Afrique du Sud ont également marqué durement le second trimestre de l'année.

Par ailleurs, la flambée des prix, amorcée en 2021 par la désorganisation des chaînes de distribution combinée à une forte demande de produits et services essentiels au redémarrage des économies après le Covid, s'est accélérée pour atteindre des niveaux inédits depuis les années 1970-1980. Cette inflation a été amplifiée et alimentée par la guerre en Ukraine...

Dérèglement climatique, crise énergétique, crise économique, crise géopolitique, autant de bouleversements qui ont ponctué cette année 2022 et qui ont eu un impact direct ou indirect sur le secteur de l'assurance et de la réassurance.

Pourtant, dans ce contexte tendu, CCR Re, une nouvelle fois, a tenu bon.

Les événements ont, au contraire, validé notre modèle et notre politique de souscription

En restant fidèles aux fondamentaux techniques auxquels nous sommes ancrés depuis la création de CCR Re en 2016, en suivant une discipline stricte de souscription, nous avons assuré, pour réduire la volatilité du résultat, un développement nécessairement important de notre

portefeuille avec des risques, aussi homogènes et indépendants les uns des autres que possible, et bien entendu, individuellement rentables :

- la hausse de notre aliment de 14 % est un indicateur éclairant de notre réussite, d'autant plus satisfaisant que plus de la moitié de cette croissance s'explique par la souscription d'affaires nouvelles donc diversifiantes ;

- à ce propos, il est important de noter que, contrairement à bon nombre de nos concurrents, notre diversification est non seulement géographique...

- nous sommes désormais présents dans 92 pays ;

- et par choix, nous ne souscrivons ni aux USA ni en Russie ni en Ukraine - ce qui nous a évité une sinistralité importante en 2022 (notamment aux USA avec l'ouragan dévastateur IAN et les dérives jurisprudentielles pour harcèlement sexuel ou en Europe de l'Est avec les dégâts directs et indirects de la guerre en Ukraine) ;

mais également par branche :

- l'application de notre historique modèle généraliste nous a amenés à développer un portefeuille très varié dans lequel cohabitent affaires Vie (un tiers) et Non-Vie (deux tiers), branches longues (représentant un quart du portefeuille Non-Vie et profitant d'importantes améliorations tarifaires et des hausses de taux à l'actif et au passif) et branches courtes, branches classiques (la Prévoyance et la Santé représentent, par exemple, 90 % de notre portefeuille Vie) et branches spécialisées (un quart du portefeuille P & C) ;

>



**« EN 2022, CCR RE A SU PAR SA SOUSCRIPTION
MAÎTRISÉE, AVEC SES SOUSCRIPTEURS,
SES ACTUAIRES, SES JURISTES, MINIMISER
LES IMPACTS DES DIVERSES CRISES. »**

> - outre la dispersion de nos risques, nous avons recherché une homogénéité de nos risques individuels tout en augmentant le niveau moyen. Nos capacités, en hausse proportionnelle à notre ambition, ont été distribuées en privilégiant nos clients fidèles et, c'est une nouveauté, avec une vision beaucoup plus transversale, en souscrivant, si possible, une part commune à tous les traités Vie, Non Vie, Spécialités ;

- enfin, la rentabilité cible reste évidemment au cœur de notre projet. Dans cette optique, nous avons résilié quelques comptes qui, de manière durable ne donnaient pas satisfaction en ne rémunérant pas suffisamment le capital que, par ailleurs, nous continuons à suivre très finement et de manière prudente.

En Vie, les conditions sont restées assez stables, le secteur étant apparu relativement résilient face au Covid. Les évolutions sont restées très liées au mérite de chaque affaire. En Non-Vie, nous avons commencé à noter des améliorations de conditions tarifaires et contractuelles... sans commune mesure avec ce que nous connaissons par la suite lors de la campagne 2023.

La nette amélioration du loss ratio attritionnel est venue récompenser tous les efforts réalisés et valider notre stratégie.

Replacer l'humain au cœur de la relation client

Après la pause Covid, les équipes de souscription ont finalement pu retourner sur leurs marchés. Si les contacts à distance n'ont pas freiné le développement de l'entreprise pendant la pandémie, c'est tout de même avec un immense plaisir que nous avons pu reprendre nos déplacements dans la majorité des pays (sauf en Asie).

CCR Re a toujours mis le contact humain au premier plan pour des relations durables et n'a jamais considéré le digital comme une alternative pérenne. Pour maintenir une relation client de qualité, le recours aux nouvelles technologies est utile mais cette digitalisation de la relation client ne doit pas faire oublier l'humain.

Ainsi, la triste expérience du confinement nous a appris d'une part, à mieux humaniser l'expérience client sans contact et d'autre part, à encore plus profiter des moments privilégiés avec nos clients. À cet égard, nous avons repensé notre démarche Marketing pour présenter une offre plus large et plus lisible. Nous essayons de redéfinir avec eux les contours de l'expérience client du monde d'après. La Réassurance est une science mouvante.

Nous sommes toujours en action et nous devons constamment nous adapter aux besoins, contribuer et éventuellement participer aux solutions de marché. Pour ces raisons, nous avons intégré l'International Credit Insurance and Surety Association en soulignant, lors de notre intronisation à Helsinki, l'importance de ces initiatives de marché, seules capables de supporter, aux côtés des États, le poids des sinistres systémiques.

Entre la guerre en Ukraine, l'inflation galopante, et l'accélération du dérèglement climatique, l'année 2022 restera marquée par une succession de désastres. CCR Re a su par sa souscription maîtrisée, avec ses souscripteurs, ses actuaires, ses juristes, minimiser les impacts des diverses crises. Elle a également su tirer profit d'un marché en mouvement pour saisir de nouvelles opportunités et poursuivre son développement sereinement en maintenant un haut niveau d'exigence et une bonne image auprès des acteurs du secteur.

S'ADAPTER À LA RARÉFACTION DES CAPACITÉS

MATHIEU HALM,
Directeur Rétrocession
et Capital Alternatif



« NOTRE STRATÉGIE DE DIVERSIFICATION DES SOURCES D'APPORT DE CAPACITÉ DE RÉTROCESSION PARTICIPE AU SUCCÈS DU DÉVELOPPEMENT DE CCR RE. »

LA RÉTROCESSION EST UN ROUAGE IMPORTANT

dans le modèle économique d'un réassureur, comme nous l'a rappelé ce renouvellement du 1^{er} janvier 2023.

En effet, le durcissement du marché de la réassurance a pour origine, parmi d'autres facteurs, la raréfaction des capacités de rétrocession. Les programmes Property Cat en ont tout particulièrement fait les frais.

L'appétence aux risques doit par conséquent s'adapter à la réalité du marché et le rôle de la rétrocession n'en est que plus important dans la résolution de cette équation. Il est ainsi primordial de réussir à disposer des couvertures les mieux adaptées pour accompagner le développement de notre portefeuille. Cela a été par conséquent un exercice difficile pour les programmes 2023. Cependant une fois encore, avoir comme philosophie de travailler sur le long terme avec nos partenaires nous a permis de placer des programmes de rétrocession répondant le plus possible à nos besoins. Cela a nécessité pour ce renouvellement, de bien comprendre les problématiques de nos rétrocessionnaires afin d'être en mesure de définir un programme de rétrocession qui soit acceptable par le marché et qui réponde bien évidemment à nos propres

besoins, comme l'augmentation des capacités achetées à travers notre protection par événement.

Cette volonté de partenariat à long terme, nous a également permis d'émettre la cinquième génération de notre sidecar, 157 Re 23, en augmentant de plus de 40 % le collatéral levé, par rapport à 157 Re 22. Cela illustre la qualité de notre souscription ainsi que celle de notre franchise. Cela confirme en outre, le souhait de CCR Re de s'appuyer sur sa plateforme 157 Re, qui lui donne un accès privilégié aux marchés des capitaux via les Insurance-Linked Securities. Cette plateforme participe de l'optimisation de la rétrocession que CCR Re met en œuvre chaque année pour accompagner sa croissance.

À noter, que pour cette 5^e génération de notre sidecar, dans un environnement de marché très tendu, CCR Re a eu l'occasion d'accueillir un nouvel investisseur dans ce nouveau compartiment. Cela démontre l'intérêt que cette classe d'actifs peut avoir chez les investisseurs.

Notre stratégie de diversification des sources d'apport de capacité de rétrocession se poursuit donc et participe au succès du développement de CCR Re et de la Place de Paris.



FOCUS SUR LE MARCHÉ SPÉCIALITÉS

CRÉDIT ET CAUTION

LE RALENTISSEMENT de l'activité économique provoqué par l'épidémie de Covid ainsi que le recours par les assureurs privés aux régimes de soutien via la réassurance proposée par les gouvernements ont contribué à réduire le volume des primes de cette branche en 2020 et en 2021. Avec la fin des régimes publics de soutien par le biais de la réassurance et la reprise économique, notre portefeuille Crédit et Caution a retrouvé en 2022 son niveau d'avant Covid.

Ce portefeuille a été extrêmement rentable pendant la pandémie, principalement en raison des mesures fortes adoptées par les gouvernements, en particulier dans les pays développés, pour protéger leur économie, ce qui a entraîné un niveau historiquement bas d'insolvabilité des entreprises et de sinistralité. L'environnement de souscription est resté très favorable en 2022, défaillance d'entreprises et ratio de sinistre à prime n'étant pas encore revenus à leur moyenne historique.

En Crédit, nous avons développé notre portefeuille très majoritairement dans les pays de l'OCDE alors qu'en Caution, notre développement a été plus diversifié puisque nous avons souscrit des affaires nouvelles en Europe et au Canada mais également en Asie et en Amérique Latine. Enfin, nous avons rejoint cette année l'ICISA, l'International Credit Insurance & Surety Association, ce qui va améliorer notre visibilité, élargir notre réseau et accélérer notre développement.

AVIATION

APRÈS UNE LONGUE PÉRIODE baissière débutée en 2013, le marché Aviation a fortement réagi au sinistre lié au défaut de conception du Boeing 737 Max survenu en 2018. Le durcissement du marché, amorcé en 2019 avec des hausses de tarifs et le resserrement des garanties offertes, a permis de restaurer la rentabilité de cette branche. La pandémie de Covid a eu et a toujours un impact sur le trafic mondial mais n'a pas affecté cette

rentabilité restaurée. Cet environnement de souscription favorable nous a permis de continuer à développer notre portefeuille Aviation en 2022 à la fois en augmentant nos parts dans les traités existants ainsi qu'en poursuivant le développement de notre portefeuille d'aviation générale et petite qui diversifie notre portefeuille.

MARINE ET ÉNERGIE

NOUS AVONS CAPITALISÉ sur le durcissement du marché Marine et Énergie pour développer significativement ce portefeuille au cours des trois dernières années, développement qui s'est poursuivi en 2022.

L'une des voies que nous avons empruntées a été de souscrire des traités de rétrocession. Ce type d'affaires est plus distant du risque, nous permettant d'éviter les sinistres attritionnels qui contribuent fortement à la sinistralité de la branche Marine. Ces affaires bénéficient en outre de meilleures conditions tarifaires.

Une autre stratégie pour développer ce portefeuille a été de collaborer avec des agences de souscription spécialisées pour bénéficier de leur expertise dans des sous-segments du marché Marine et Énergie.

Nous avons enfin cherché à diversifier notre portefeuille en étudiant le segment des énergies renouvelables, segment que nous suivons attentivement depuis deux ans, mais dont la souscription a été à nouveau reportée en raison de sa rentabilité insuffisante.

GUERRE EN UKRAINE

LES CONSÉQUENCES de la guerre en Ukraine ont impacté en premier lieu notre portefeuille Marine puisque des bateaux de commerce et des cargaisons ont été bloqués dans des ports ukrainiens dès le déclenchement des hostilités. L'exposition de notre portefeuille Marine est en réduction depuis l'accord sur les exportations de céréales et l'ouverture d'un corridor en mer Noire. Le montant de nos expositions résiduelles est gérable et sous contrôle. Par ailleurs, la saisie par la Russie des avions loués auprès de bailleurs étrangers ne devrait pas avoir de conséquences sur notre portefeuille Aviation. En effet, nous ne souscrivons pas activement de couvertures Risque de Guerre qui sont les plus exposées à des demandes d'indemnisation portées par les loueurs d'avions.

Enfin, notre portefeuille Crédit et Caution ne devrait être impacté qu'à la marge par des impayés d'entreprises russes et ukrainiennes.



FOCUS SUR LE MARCHÉ VIE

APRÈS DEUX ANNÉES fortement marquées par la pandémie de Covid, 2022 se présente dans la majorité des pays, comme la première année de retour à une situation « normale ». De grandes tendances se dessinent toutefois dans cette période d'après crise. Nous avons globalement renforcé nos positions sur tous les marchés avec une diversification des produits et des zones qui a généré une croissance conforme à nos objectifs du business plan.

Même si la plupart des pays ont levé la restriction sanitaire en 2022, nous avons pu constater une augmentation de fréquence de sinistres en santé post confinement au Moyen-Orient et dans certains pays asiatiques. Au Moyen-Orient (marché qui a principalement affecté CCR Re par la pandémie), nous avons enregistré une évolution des primes souscrites comprise entre 5 % et 20 % à la suite de la majoration de la fréquence des sinistres. La Chine a été le seul grand pays à avoir maintenu et renforcé la politique « zéro Covid » au cours de l'année 2022. Les confinements stricts et la fermeture des frontières ont eu des impacts négatifs sur l'activité économique, mais aussi sur le secteur de la réassurance. Depuis le 7 décembre 2022, le gouvernement chinois a décidé d'abandonner toutes les mesures sanitaires. Le nombre de contaminations explose, mais le nombre de décès lié à la Covid reste relativement bas si l'on s'en tient aux données officielles. Sur les autres marchés, l'impact pourtant existant dans l'assurance, a été contenu du fait des politiques des pays et des structures de réassurance souscrites par CCR Re.

CCR Re bénéficie des augmentations du volume d'affaires des contrats prévoyance / santé et des offres de services liés à la hausse tarifaire post-pandémique

Le marché du Moyen-Orient a connu une augmentation significative des produits santé notamment en Arabie saoudite et aux Émirats arabes unis, ainsi qu'en Égypte où l'on observe un niveau croissant d'investissements dans le système d'assurance santé.

En France, de nouveaux équilibres sont à trouver après la mise en place de la réforme 100 % Santé. La phase de « rattrapage » de sous-consommation, liée à la pandémie ou au renoncement aux soins pour raison financière, arrive à sa fin. En Prévoyance une tendance de fond de ces dernières années se confirme avec un coût en hausse des arrêts de travail, notamment porté par une augmentation des arrêts longs. Les marchés sont particulièrement tendus, avec de nombreux redressements tarifaires ou assainissements de portefeuilles.

2022 est aussi l'année où nous avons été touchés par des événements catastrophiques comme le crash du B737-800 de la compagnie China Eastern Airlines qui reliait Kunming et Guangzhou.

L'inflation, la loi Lemoine et l'augmentation des taux d'intérêt : trois facteurs qui ont joué en défaveur sur la collecte du volume d'affaires des contrats emprunteurs

De plus, la concurrence reste accrue sur un grand nombre de marchés avec soit des acteurs de place de grande envergure qui limitent les possibilités d'expansion soit avec des acteurs plus petits très (parfois trop) compétitifs. À contrario, nous avons profité en France, en Amérique latine, en Israël et dans quelques pays du Moyen-Orient d'une demande grandissante sur les capacités catastrophe (alors même que les capacités de réassurance disponibles sur les marchés se réduisaient) et sur les offres de services aux cédantes.

Ainsi, même si la majorité des pays restent très concurrentiels et si le nombre de services grandissant impacte les marges techniques, la remontée timide des taux d'actualisation vient contrebalancer ces coûts toujours plus élevés en diminuant les provisions avec un impact particulièrement marqué sur les risques longs. Malgré les pressions exercées sur les conditions des traités dans les marchés matures (Israël, Europe, France, Asie...) et les quelques points vus précédemment, **notre stratégie de souscription, notre gestion prudente du provisionnement et nos performances ont permis à CCR Re d'être bénéficiaire en 2022 avec des résultats à la hausse et une augmentation des primes importante en adéquation avec notre business plan.**

L'augmentation des taux d'intérêt et d'actualisation devrait permettre un développement positif en 2023 même si cette année sera certainement confrontée à des enjeux de taille avec entre autres le projet de loi des retraites en France et l'inflation.



FOCUS SUR LE MARCHÉ NON-VIE



EN FRANCE

LE RENOUVELLEMENT 2022 du 1^{er} janvier a été marqué par une évolution significative du comportement du marché en termes d'appétit au risque et de vision tarifaire plus ou moins accentuée sur certaines branches. Il ne s'agit pas encore d'un hard-market mais d'un durcissement du marché nettement palpable. Les faibles résultats des dernières années ont conduit les réassureurs à appréhender leur souscription avec plus de rigueur et avec une pression accrue du coût de la rétrocession et des agences de notation.

En France, le renouvellement a été plus long que les années précédentes. Les informations de renouvellement ont été envoyées très tôt mais les conditions ont tardé à être finalisées. Nous avons observé des hausses de priorités plutôt que des hausses de capacités avec très peu de changement de structure excepté pour les programmes très sinistrés ou les traités Aggregates. Ces traités sont de plus en plus difficiles à placer avec un placement lié au traité principal plébiscité sur le Cat et l'Auto.

Sur le Cat, le changement climatique dont la fréquence et l'intensité ces dernières années a engendré des pertes records, est dorénavant pris en considération mais reste encore mal appréhendé, ce qui a amené le marché à plus de prudence. Cependant la capacité est restée abondante et le placement s'est finalement bien déroulé. En dommage aux biens, les prix sont restés soit stables, soit en hausse de 5 % pour les traités non sinistrés et en hausse de plus de 10 % pour les sinistrés en risque ajusté.

En Auto, la fréquence est en nette baisse à la suite des confinements successifs. Cependant, peu de changements de structures ou de clauses ont été appliqués. Les conditions tarifaires ont été revues à la hausse (de l'ordre de 6 à 15 % également sur des traités non sinistrés) et les négociations ont été plus compliquées. Le manque de marché apériteur et de compétiteur s'est fait clairement ressentir. La capacité est restée cependant abondante.

La France Non-Vie représente environ 10 % du portefeuille de CCR Re avec un chiffre d'affaires 2022 de 65 M€ en progression de 15 % par rapport à 2021 avec 50 clients dont plus de 70 % sont intermédiés par les courtiers en réassurance. L'Auto représente 40 % du portefeuille (part de marché 5 %) et le Dommage 20 %.

La France est un marché mature. Pour développer notre portefeuille, la stratégie appliquée au renouvellement 2022 a été de renforcer notre partenariat avec nos clients cibles en privilégiant une relation plus transversale. —



EN EUROPE CENTRALE ET NORD

DES OPPORTUNITÉS DE CROISSANCE DANS UN MARCHÉ EN DURCISSEMENT

En 2022, nous avons substantiellement développé notre portefeuille en Europe centrale et en Europe du nord avec un aliment global de 84,5 M€ soit une augmentation de 18 % par rapport à 2021. Nous avons ainsi affiché un développement du portefeuille supérieur à la croissance cible de 15 % fixée dans le cadre de notre plan d'affaires triennal Streamline.

Nouvelles affaires

Nous avons développé de nouvelles affaires en ligne avec le plan Streamline. Nous avons plus particulièrement étendu nos relations d'affaires avec des groupes et des compagnies ciblés. Nous avons également saisi les opportunités qui pouvaient se présenter sur les affaires à déroulement long.

Renouvellements

Sur le secteur germanophone, aucun bouquet ni traité n'a été perdu et nous n'avons pas assisté à une détérioration des conditions.

Nous avons constaté d'une part des augmentations substantielles des taux Cat de l'ordre de 30 à 100 % sur les programmes touchés par les événements qui se sont produits sur le secteur en 2021 (particulièrement Bernd). D'autre part, nous avons observé une augmentation de 5 % sur les autres branches Non-Vie. Ces augmentations ont été largement liées aux résultats historiques affichés par les programmes. Tout cela a contribué à une augmentation globale de 20 % de l'aliment Non-Vie en maintenant les capacités Cat.

En Grande-Bretagne, en Irlande, dans les Pays nordiques, dans les Pays d'Europe centrale et orientale, nous avons observé des augmentations de taux de 5 à 10 % sur les programmes profitables et des augmentations de taux de 15 à 30 % sur les programmes affectés par des sinistres.

Sur la branche RC Auto, les augmentations ont dépendu des résultats des programmes. En général, l'augmentation est de 5 % sur cette branche. Nous avons noté une certaine discipline de souscription parmi les réassureurs. Nous avons par ailleurs réussi à introduire des conditions contractuelles différenciées dans certains programmes.

Résiliations

Si nous avons enregistré quelques résiliations sur des programmes choisis, principalement en raison de l'absence de développement potentiel avec ces clients, nous avons été résiliés sur certains programmes dont les compagnies ont fait l'objet d'une fusion-acquisition.

Sinistres

L'année 2022 s'est montrée relativement calme sur le front des sinistres, à l'exception d'un sinistre « poids de la neige » survenu en Autriche en début d'année et des résultats désastreux enregistrés sur un XS Incendie dans les Pays nordiques.

Tendance

Nous avons observé un durcissement du marché qui s'est manifesté par une discipline de souscription avérée et une amélioration graduelle des conditions techniques et contractuelles.

En matière de prime, grâce à nos expositions marginales en Biélorussie, en Fédération de Russie et en Ukraine, nous n'avons pas été impactés par la guerre déclarée par la Russie à l'Ukraine. Les inquiétudes à propos de l'inflation et l'environnement économique incertain ont conduit à un durcissement progressif des taux et des conditions dans la seconde moitié de l'année pour les programmes à échéance hors premier trimestre.



EN EUROPE DU SUD

DÉVELOPPEMENT ET DIVERSIFICATION

CCR Re a poursuivi le développement et la diversification de son portefeuille en Europe du Sud conformément à la stratégie définie pour ces marchés.

Au cours de l'année 2022, la prime souscrite sur les marchés d'Europe du Sud a augmenté de 21 % pour atteindre

> 89,2 M€. Cette croissance a été tirée par la branche Incendie (+ 13 M€) et par la branche Agricole (+ 3,4 M€). Dans le même temps, nous avons commencé à prendre des actions de souscription sur le portefeuille proportionnel d'automobile en Israël engendrant une baisse de 9 % de la prime Auto en Europe du Sud au cours de l'année 2022. En termes de marchés, c'est en Espagne que notre croissance a été la plus forte (+ 95 %), essentiellement au titre de la Rétrocession grâce au développement de notre relation avec un réassureur local. La Turquie (+ 28 %) et le Portugal (+ 21 %) ont également contribué à la croissance du portefeuille. Israël demeure notre principal marché mais notre prime y est restée stable, ainsi le poids de ce marché, dans notre portefeuille total, a été réduit de 51 à 44 %, contribuant à un meilleur équilibre des expositions au niveau régional.

L'équilibre du portefeuille entre prime Proportionnelle et Non Proportionnelle est demeuré stable à hauteur respectivement de 84 % et 16 %.

La croissance du portefeuille relève pour 55 % des affaires nouvelles et pour 45 % de la croissance des assiettes de prime, de l'amélioration des taux et de l'augmentation de nos parts. Nous avons souscrit 71 nouveaux traités, dont 40 avec des partenaires qui avaient déjà des affaires avec CCR Re, contribuant ainsi au développement et à une meilleure diversification des relations. Les 31 traités restants ont été souscrits avec 12 nouveaux partenaires. Enfin, la priorité a été mise sur la rentabilité du portefeuille et nous avons amélioré les conditions chaque fois que cela était possible tout en refusant systématiquement toute dégradation. La progression de notre taux de résultat est passée de 8,23 % en 2021 à 9,81 % en 2022 et notre rentabilité de 15,23 % à 18,60 %.

FOCUS SUR LE MARCHÉ ASIE ET AFRIQUE



LA BUSINESS UNIT ASIE – AFRIQUE présente la particularité de mener plusieurs campagnes de renouvellement par an : principalement en janvier, en avril et en juillet.

La campagne de janvier représente 42,38 % de l'aliment, celle d'avril 37 % et celle de juillet 11.4 %. Nous renouvelons des affaires chaque mois y compris en août.

En 2022, les renouvellements ont été marqués par la poursuite du nettoyage du portefeuille avec la résiliation, principalement à notre initiative, d'affaires qui ne correspondaient plus à notre appétit (résultats, territoires d'expositions, équilibre du traité) ou pour lesquelles le partenaire n'a pas accepté les améliorations demandées (notamment en termes de clauses) pour un montant proche de 10 M€.

En conséquence, nous ne sommes désormais plus présents en Australie et en Nouvelle-Zélande pour les branches traditionnelles de réassurance (Dommages et RC).

En 2022, l'aliment a progressé de 15 % vs 2021. Nous avons renforcé notre présence sur des marchés récemment ouverts tel que le Cambodge, la Thaïlande, les Philippines et le Sri Lanka, etc. Par ailleurs, nous n'avons souscrit aucun traité avec des conditions dégradées et avons résilié ceux pour lesquels nous considérons les termes comme améliorés pour la cédante.

Nous avons également renforcé le nombre de traités apérités et avons réussi à souscrire des traités avec des termes en amélioration pour le marché de la réassurance et avons réduit dans le même temps nos expositions catastrophes naturelles.

L'année 2022 a été marquée par une sinistralité naturelle en Corée (typhon Hinnamor) et en Afrique du Sud (KZN Flood) et par la récurrence de sinistres « incendie » en Corée du Sud (notamment le sinistre Hyosung).

FOCUS SUR LE MARCHÉ CANADA



LA SUCCURSALE CANADIENNE DE CCR RE PROUVE SA RÉSILIENCE FACE À DE NOMBREUX ENJEUX

En 2022, le Canada fait face aux mêmes difficultés que le reste du monde : une pandémie qui n'en finit plus, une inflation galopante, des problèmes sociaux, des événements climatiques importants, et un marché d'investissement difficile. CCR Re, et l'industrie de l'assurance en général, relève ces défis avec brio.

L'événement le plus marquant de 2022 est l'augmentation importante de l'inflation, à des niveaux jamais vu depuis 40 ans. Elle signale d'abord la fin de la phase accommodante de la Banque du Canada, qui remonte le taux directeur par 375 points de base en 2022. Les taux d'intérêt ne sont pas élevés d'un point de vue historique, mais cette augmentation provoque une chute des valeurs obligataires des assureurs. Le marché d'action est aussi en baisse sur 2022, ne laissant aucun répit aux assureurs. Cependant, grâce à la remontée des taux d'intérêt, CCR Re va pouvoir augmenter les rendements de son portefeuille obligataire.

L'inflation, combinée avec les difficultés d'approvisionnement, va aussi augmenter le coût des sinistres. Ceci met de la pression sur le résultat des traités en excédant de sinistres, alors que nos cédantes renvoient à la hausse les estimés de reconstructions. Les événements climatiques (le Derecho de mai et l'ouragan Fiona de septembre) coûtent aussi plus cher qu'avant la pandémie. En réponse, les assureurs continuent les augmentations de taux pour les assurés. Mais un ajustement des taux de réassurance semble inévitable pour les renouvellements 2023.

Dans ce marché difficile, CCR Re est resté un partenaire fiable pour nos clients. Ceci est démontré par la croissance de 27 % dans le chiffre d'affaires. Et la succursale affiche un profit de souscription et un profit après impôt. —

FOCUS SUR LE MARCHÉ LIBAN



AFRIQUE DU NORD - MOYEN-ORIENT CCR RE EST UN ACTEUR MAJEUR SUR LE MARCHÉ LOCAL DE L'ASSURANCE

Présent depuis plus de 25 ans à Beyrouth, CCR Re est l'un des principaux acteurs de la région MENA et un leader reconnu sur le marché local de l'assurance.

Le bureau de Beyrouth est fermement engagé à opérer selon les normes et les principes les plus élevés de la profession. L'équipe fournit des conseils d'experts à toute entité nationale sur toutes les assurances, les questions de réassurance et de gestion des risques. L'objectif du bureau de représentation de CCR Re au Liban est de réitérer une relation avec des clients à fort potentiel.

CCR Re se consacre entièrement aux besoins des clients de la région MENA et a fait des progrès louables, qui viennent s'ajouter à sa bonne notation. Nous sommes un acteur majeur sur le marché grâce à notre approche durable et à nos objectifs réalisables, ce qui nous permet de nous positionner en tant que réassureur de premier plan, même si nous sommes confrontés à des traités quelque peu déséquilibrés. Bien que de nombreuses compagnies d'assurance souhaitent faire partie du panel CCR Re où nous sommes confrontés à une concurrence croissante sur le marché —

LE RÔLE CLÉ DE L'ACTUARIAT

JÉRÔME ISENBART,

Directeur des Risques et de l'Actuariat

Quel rôle joue l'actuariat dans la vie d'une affaire ?

La qualité de notre portefeuille bénéficie du soin particulier apporté par les collaborateurs de CCR Re à chaque étape des processus.

La vie de l'affaire débute dès sa tarification. Les équipes d'actuaire constituées sont de grande qualité et veillent à respecter l'équilibre entre la nécessaire indépendance actuarielle et le développement du portefeuille.

La direction n'a de cesse d'optimiser l'apport actuariel : par exemple depuis 2016, les actuaires tarification analysent toutes les affaires amenées à être souscrites, en ajustant l'apport actuariel selon la prime attendue des affaires. Les équipes ont à disposition des outils performants et qu'ils maîtrisent parfaitement. Tout ceci permet d'adapter aisément les ressources pour augmenter le volume des affaires traitées et garantir l'analyse de chaque dossier.

Autre axe important chez CCR Re : les souscripteurs actuaires, après formation, participent à la tarification encadrée de leurs contrats. Les cédantes contribuent également à la cotation de certains risques : depuis 2020, l'outil My-Quote a été mis en place pour les affaires à tarifier Group Life Moyen-Orient.

Autre exemple, des binômes ont été constitués pour les périmètres de tarification demandant des compétences particulières comme l'agriculture, l'automobile, l'assurance-crédit. Par ailleurs, les cotations des affaires sensibles font l'objet d'un double regard systématique.

Et dans les affaires Cat Nat ?

Depuis 2020, les modélisations Cat Nat sont traitées par une équipe de spécialistes dédiée, permettant d'accroître la qualité des modélisations et l'efficacité du processus de modélisation. La sensibilisation des souscripteurs et des échanges réguliers avec les courtiers améliorent en continu la qualité des données reçues pour la modélisation du risque Cat Nat. Les bases de données sont désormais plus fournies, plus détaillées et la réalisation des modélisations est plus rapide.

Depuis 2021, les résultats de modélisation Cat Nat pour l'ensemble du portefeuille sont centralisés dans le logiciel TigerEye. Cela, permettant un traitement maîtrisé et plus immédiat pour fournir une information plus riche.

Également depuis 2021, le processus de modélisation poursuit son automatisation avec Python et depuis 2022 des interfaces de programmation API.



« CCR RE
PLACE
L'ACTUARIAT
AU CŒUR
DU PROCESSUS
D'ANALYSE. »

CCR Re acquiert continuellement les meilleurs modèles catastrophes : TigerEye en 2021 et RiskModeler en 2022. Depuis l'année dernière, toutes les modélisations hors Moyen-Orient basées sur les sommes assurées agrégées sont réalisées dans un seul outil (CatGate) remplaçant ainsi quatre outils différents précédemment utilisés, gage d'une efficacité accrue.

Les actuaires ont-ils d'autres rôles dans l'entreprise ?

Une fois souscrites, les affaires continuent d'être suivies par l'actuariat, au travers des différentes estimations qui rythment leur vie. L'inventaire et le provisionnement sont par exemple pilotés par une équipe restreinte dont l'efficacité des méthodes et des outils ont été salués par différentes revues externes ; l'approche est étagée et laisse la place aux cas particuliers, en mariant au besoin approches d'inventaire et de tarification.

Last but not least, l'organisation actuelle permet par sa flexibilité et sa maîtrise d'intégrer rapidement tout nouveau type de risque.

CCR Re est soumise par ailleurs à différentes normes, French Gaap, Solvabilité 2 et IFRS. Les actuaires interviennent de manière prononcée sur chacune d'elles :

calculs, contrôles, analyses, reporting. L'explicabilité et la traçabilité de ces normes sont absolument nécessaires et posés en principe fondamental.

Autre exemple d'intervention des actuaires, la transparence des investissements en représentation des engagements : l'efficacité de cette dernière a été encore accrue, avec une baisse des coûts, et couvre industriellement les indicateurs de risque financiers ainsi qu'extra financiers permettant à CCR Re d'être à la pointe des pratiques en la matière.

Enfin, la construction d'une transversalité forte entre les actuariats offre une très forte cohérence et vraisemblance des différentes évaluations et donc un pilotage facilité, plus précis et surtout proactif. Cette transversalité permet aux actuaires d'évoluer tout au long de leur carrière chez CCR Re.

Les sujets de 2023 sont dans la continuité de 2022 : changement climatique, impact de la sur-inflation sur nos engagements et nos placements, et maîtrise du risque cyber.

LE JURIDIQUE AU SERVICE DE LA SOUSCRIPTION

SYLVIE CHANH,
Directrice Juridique, Sinistres et Services

LA DIRECTION JURIDIQUE, SINISTRES ET SERVICES

de CCR Re intervient aux côtés des souscripteurs, non seulement tout au long du processus de souscription, mais également dans l'exécution du contrat. Elle est animée par un objectif de sécurisation juridique des partenariats au service du développement des affaires.

Pour ce faire, les différents juristes spécialisés apportent leurs expertises par ligne de métier : conformité, réassurance et sinistres.

Le spécialiste conformité, garant de l'éthique et de la réputation de CCR Re

En amont, le spécialiste conformité veille au respect des réglementations et des procédures mises en place. Il identifie, évalue et informe la souscription sur des risques d'une exposition selon les règles en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme d'une part, et de sanctions internationales d'autre part. Dès l'entrée dans la relation d'affaire, dans un souci de vigilance mutuelle, il accomplit les formalités visant à l'amélioration de la connaissance du client, dites « KYC » (Know Your Customer) et procède à toutes les vérifications utiles (communément nommées « Due Diligence »).

Tout au long de la relation d'affaire, il supervise l'adéquation des opérations avec l'évolution de la réglementation dont il assure une veille constante.

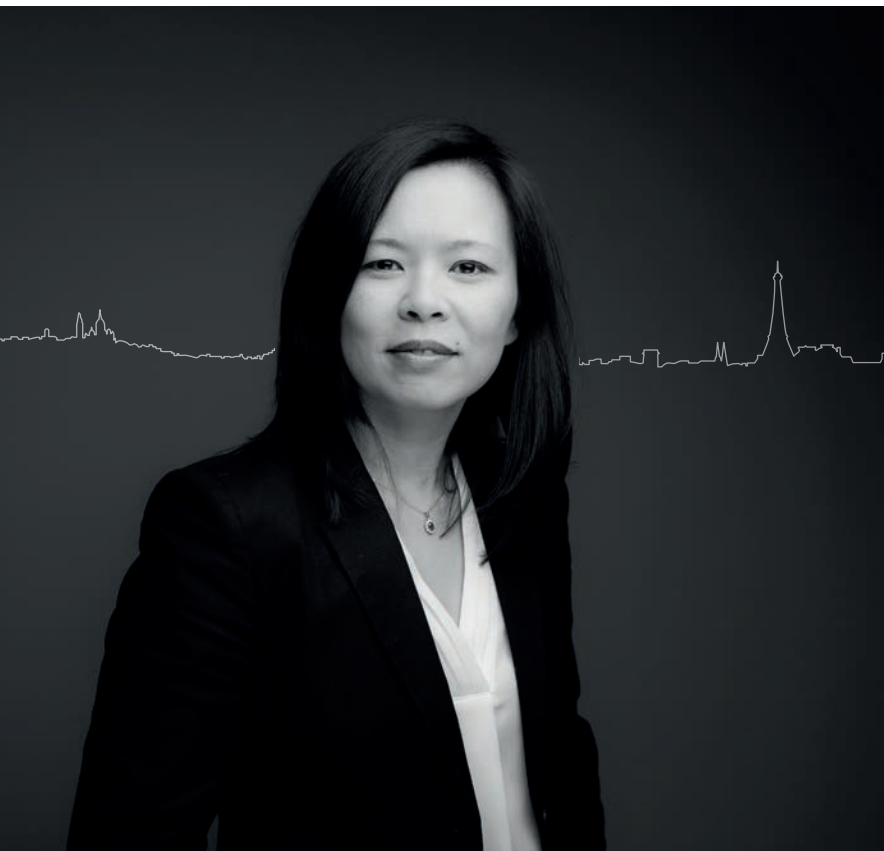
Par ces missions, le spécialiste conformité est un acteur essentiel de la chaîne de valeur : il est gage de transparence et préserve la réputation de CCR Re.

Le juriste réassurance, garant de la sécurité juridique des traités

Le juriste réassurance peut intervenir dès la phase précontractuelle, lors de l'établissement d'un accord de confidentialité ou la négociation d'un schéma de réassurance (préalable parfois nécessaire à la transmission des informations relatives à l'affaire).

Il dialogue régulièrement avec le souscripteur afin d'ajuster le contrat selon les contraintes opérationnelles et techniques. Cette interaction est indispensable car elle permet de tenir compte des spécificités liées à l'objet de la couverture, d'adapter les clauses du traité en fonction des particularités tant liées à la branche souscrite que le pays de la cédante ou encore les territoires d'exposition. Contrairement à la police d'assurance, le contrat de réassurance laisse place à une grande liberté contractuelle et par suite, à d'avantage d'innovation.

La mission du juriste réassurance est d'apporter une sécurité juridique dans l'expression des engagements de chacune des parties au traité, tout en respectant les dispositions d'ordre public, telles des clauses de conformité de type protection des données personnelles ou sanctions internationales. Ce faisant, le juriste réassurance doit savoir faire preuve tantôt de souplesse, tantôt de fermeté.



**« POUR CCR RE,
LES JURISTES
SPÉCIALISÉS
SONT DES ACTEURS
ESSENTIELS
DE LA CHAÎNE
DE VALEUR. »**

Aussi le juriste réassurance accompagne-t-il le souscripteur, autant que de besoin, dans les négociations contractuelles avec la cédante ou le courtier.

CCR Re s'est dotée d'un outil de recherche utilisant l'intelligence artificielle qui permet de détecter les clauses souhaitées parmi ses milliers de traités et de facultatives. De plus, en cours de contrat, le juriste réassurance peut être sollicité pour rédiger un avenant, afin de tenir compte de nouvelles circonstances ou encore accélérer la fin de vie des engagements, soit par novation à un tiers, soit par commutation.

En cas de litige donnant lieu à un règlement amiable, c'est encore au juriste réassurance qu'il sera fait appel pour élaborer le protocole transactionnel.

Le juriste Sinistres, garant des services

Chez CCR Re, le juriste sinistres contribue à délivrer la promesse faite par le souscripteur au client, en garantissant la bonne exécution du contrat de réassurance. Il analyse la recevabilité des sinistres à fort enjeu, vérifiant tant la réunion des conditions de garanties de la police originelle et du contrat de réassurance, l'absence d'exclusions ou de limitations de garanties que le respect des clauses

de définition de sinistres ou d'évènement ainsi que de la perte nette définitive. Le cas échéant, il gère les litiges en coordination avec le juriste réassurance.

Par ailleurs, par la réalisation de visites sinistres, le juriste sinistres permet à CCR Re d'améliorer sa connaissance client : organisation, processus de gestion des sinistres et politiques de provisionnement. À ces occasions, il renforce le partenariat et peut être amené à partager son expérience et son expertise avec les cédantes sur des dossiers complexes.

Enfin, les études réalisées par les juristes métiers participent à une actualisation continue des connaissances et sont une source précieuse d'information pour les clients externes (cédantes et courtiers) et pour les clients internes (souscripteurs, actuaires, financiers).

Réunir au sein d'une même Direction les juristes chargés de la rédaction des contrats et ceux en charge de leur exécution facilite les échanges et nourrit un cercle vertueux de collaboration, le retour d'expérience des seconds alimente les réflexions des premiers.

CCR Re, c'est ainsi cinq juristes experts en réassurance, conformité ou sinistres collaborant étroitement avec les souscripteurs dans un environnement agile. —

SYSTÈMES D'INFORMATION

RECONSTRUCTION ET AUTOMATISATION

HIND MECHBAL,
Directrice des Systèmes d'Information

LE GROUPE A FIXÉ COMME PRIORITÉ MAJEURE pour 2022 le lancement du programme de séparation des systèmes d'information entre les deux entités CCR et CCR Re, La DSI a ainsi lancé dès le début d'année 2022 le programme dit d'« Autonomisation des Systèmes d'information » qui vise à sélectionner de nouveaux datas centers et à aboutir à la fin du programme à deux systèmes d'information complètement séparés et autonomes pour chaque entité. Il s'agit d'un programme informatique de grande ampleur avec une nouvelle infrastructure à construire de zéro et plus de 80 applications à migrer.

Gagner en efficience et en efficacité

Par ailleurs, de nombreux projets de modernisation et d'enrichissement du système d'information se sont poursuivis afin de permettre à l'entreprise de gagner en efficience et efficacité, à citer par exemple :

- l'enrichissement du système décisionnel par de nouveaux tableaux de bord : « compte de résultat », permettant de suivre les résultats de l'entreprise avec un niveau fin de détail possible, le tableau de bord « suivi de la rétrocession » ainsi que celui du « reporting commercial » ;

- l'ajout d'un nouveau courtier sur « eProcessing Comptable » ce qui permet l'automatisation de la saisie des traitements des comptes ;
- la continuité des travaux sur le nouveau portail de tarification médicale à destination de nos cédantes ;
- la poursuite des travaux pour automatiser la saisie des informations provenant des traités de réassurance et leur intégration dans l'ERP (progiciel de gestion intégré) de l'entreprise ;
- sur le volet modélisation des catastrophes naturelles, les équipes ont pu tester et valider le passage de la grille de calcul sur Linux ;
- de nouveaux outils ont été mis en place comme la plateforme e-Learning ainsi que l'outil de gestion des frais pour le contrôle de gestion ;
- des projets structurants ont pu avancer comme la mise en place de IFRS 17 en vue d'une mise en production en 2023.

Reconstruire à la suite de la cyberattaque

En juillet 2022, le Groupe a subi une cyberattaque d'ampleur qui a nécessité l'arrêt des systèmes d'information hébergés en interne, selon des durées variables, le temps de les reconstruire tout en rehaussant le niveau de sécuri-



« EN 2022, NOUS AVONS POURSUIVI LES PROJETS DE MODERNISATION DU SYSTÈME D'INFORMATION POUR GAGNER EN EFFICIENCE ET EFFICACITÉ. »

té en place. Dès la fin de la première semaine, nous avons pu rétablir la messagerie et l'accès aux fichiers prioritaires, suivi par des applicatifs comme les sites vitrines, et dès le début de septembre, l'entreprise a pu retrouver ses systèmes essentiels.

À noter qu'aucune perte de donnée n'a été déplorée et que tous les services essentiels de l'entreprise ont pu être rendus, que ce soit vis-à-vis de nos clients, nos partenaires, ou bien nos collaborateurs.

La reconstruction du système d'information effectuée en réponse à cette crise majeure a été l'opportunité de mettre en œuvre un certain nombre de projets et d'améliorations. Ces projets, sur le volet cyber ou autre, ont été accélérés et déployés en production.

Les équipes de la DSI, et de manière générale, tous les collaborateurs de l'entreprise ont fait preuve d'une forte capacité de résilience dans la gestion de cette crise, en s'armant de calme, d'organisation et de collaboration transverse, ce qui nous a permis de sortir de cette crise grandis et plus forts collectivement.

Nous avons également bénéficié d'un grand support et d'aide de la part de nos partenaires, qui ont su se montrer présents, et nous apporter l'aide nécessaire à la traversée de cette épreuve.

DIRECTION DES OPÉRATIONS

CRÉATIVITÉ ET ADAPTABILITÉ

ISABELLE BION,
Directrice des Opérations

LA DIRECTION DES OPÉRATIONS est composée de deux équipes distinctes :

- la comptabilité technique Acceptation et Rétrocession qui est responsable du traitement comptable et financier des comptes transmis par les cédantes et les courtiers ;
- les adjoints de souscription qui, lors des campagnes de renouvellement, veillent à l'intégration des données contractuelles dans le système de gestion. Ils sont également responsables de la création des avis de sinistre Non-Vie.

Leur objectif principal est de fournir un service de qualité à leurs clients internes et externes en limitant le risque d'erreur lors du traitement des données.

Des projets innovants au service des métiers

Après une année 2021 où les équipes avaient démontré l'efficacité de la Transformation Digitale et l'importance de la qualité des données, elles ont poursuivi cette belle dynamique en 2022 avec le projet Eprocessing Contractuel. Cet outil d'intelligence artificielle permettra d'identifier automatiquement certains éléments clés dans les textes contractuels. Il assistera les adjoints de souscription dans le traitement et l'intégration des données contractuelles dans le système de gestion de l'entreprise.

Ce projet d'envergure, dont le premier lot devrait être mis en production au cours du premier semestre 2023, complète toutes les évolutions initiées par les chefs d'équipe et leurs collaborateurs pour améliorer les fonctionnalités du système de gestion et la performance du dispositif.

L'inventivité opérationnelle en action

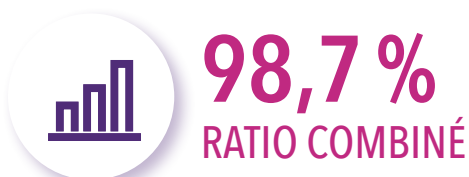
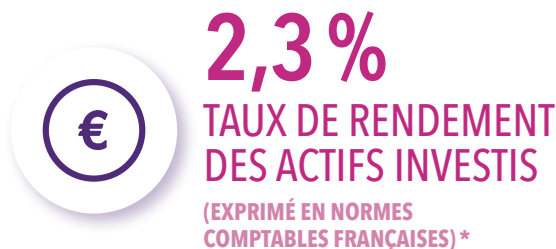
Les équipes de la Direction des Opérations ont également prouvé leur adaptabilité lors de l'attaque cyber subie par l'entreprise au cours de l'été.

Grâce au plan de continuité de l'activité défini en amont, les équipes disposaient des éléments indispensables à la poursuite de leur activité. Elles ont démontré leur esprit d'initiative et ont proposé des solutions innovantes pour traiter les dossiers avec les outils à leur disposition sans pour autant renoncer aux points de contrôles. Les états de suivi imaginés à cette occasion ont ensuite été intégrés dans le système de gestion, limitant ainsi la période du retour à une situation normale, rétablie en fin d'année.

Une année bien remplie : happy end! —

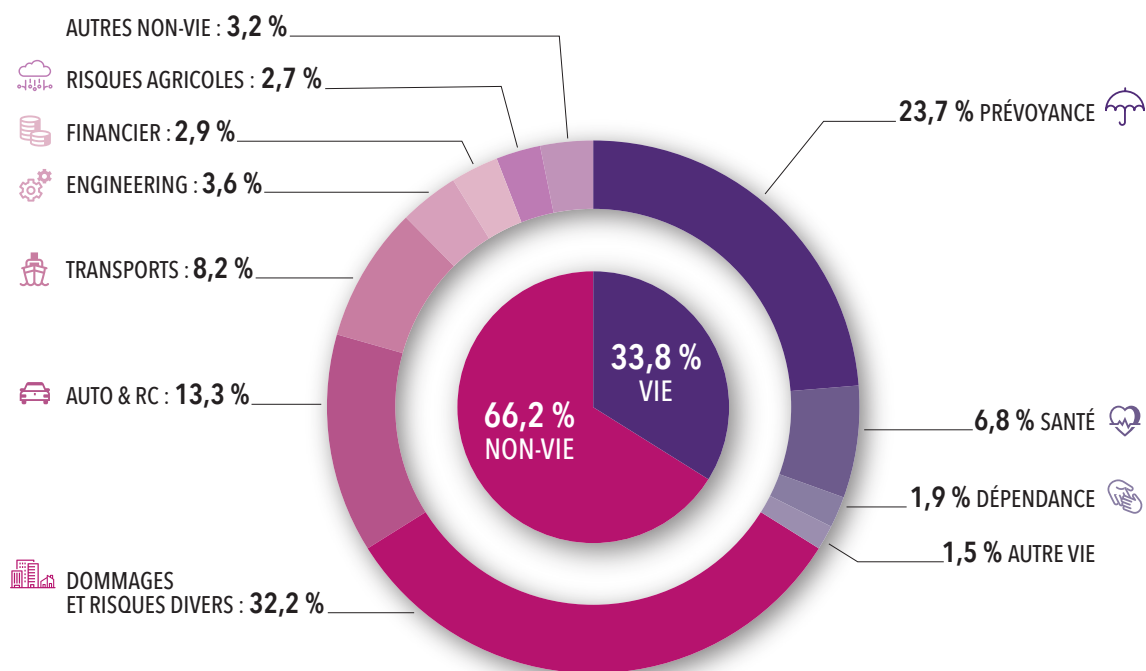


**« UNE ANNÉE SOUS
LE SCEAU DE LA CRÉATIVITÉ
ET DE L'ADAPTABILITÉ... »**

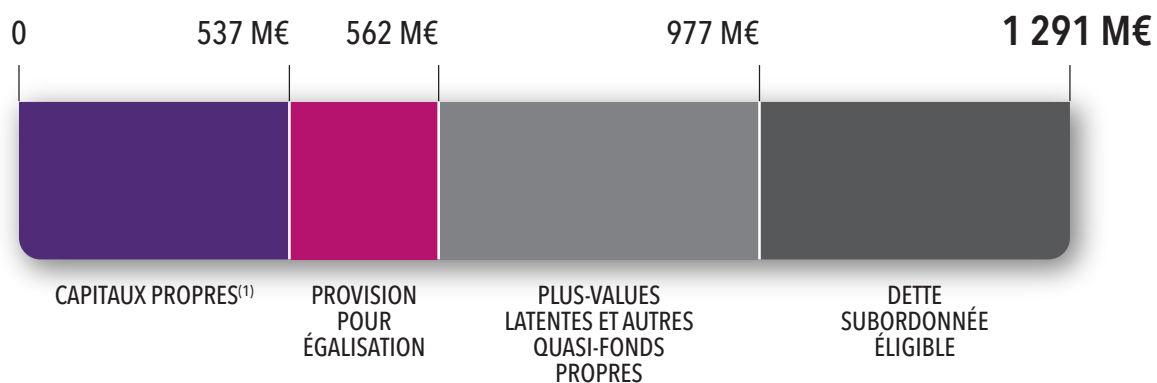
CCR Re Chiffres clés 2022

* Actifs valorisés en prix de revient et rendements hors évolution du stock de plus et moins-values latentes.

Répartition du chiffre d'affaires



Fonds propres éligibles sous Solvabilité 2



⁽¹⁾ Valorisés selon les principes French GAAP, hors valorisation des plus et moins-values latentes et hors provisions pour égalisation.

UNE ENTREPRISE RESPONSABLE

— Groupe responsable et innovant, CCR place les enjeux environnementaux, sociétaux et technologiques au cœur de ses actions et de ses réflexions. La gestion des équipes vise au développement des compétences de chacun, à l'égalité et à la diversité professionnelle dans une ambiance de travail qui favorise la recherche et l'innovation.

Le groupe CCR mène par ailleurs une politique de mécénat en faveur de l'environnement, de la culture et de l'aide humanitaire.



Persévérance, le bateau ravitailleur de Polar Pod est entré en 2022 dans sa phase de construction finale.



UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT JUDICIEUSE ET RESPONSABLE

SÉBASTIEN JALLET,
Directeur
des Investissements

KARINE ROBIDOU,
Directrice Adjointe des Investissements, Responsable
de l'immobilier, des Infrastructures et des Investissements ESG

L'ANNÉE 2022 A ÉTÉ UN CAUCHEMAR pour les investisseurs. En effet, elle se caractérise par une baisse généralisée de l'ensemble des classes d'actifs, toutes affectées par l'envolée de l'inflation et ses conséquences. Si la croissance économique en 2021 était logique en raison du rattrapage de l'activité post-Covid, la vigueur de l'inflation a été la principale surprise pour les banques centrales et les investisseurs en 2022. Les investisseurs ont gardé les yeux rivés sur l'évolution des politiques monétaires des grandes banques centrales en 2022. Parallèlement la flexibilité budgétaire, support important des économies en période post-Covid, s'amenuise avec un endettement élevé des états à refinancer à des niveaux de taux sensiblement plus élevés. En somme, le contexte de 2021, à savoir des politiques budgétaires expansionnistes et des politiques monétaires très accommodantes, a totalement disparu en 2022 et s'est totalement inversé.

En 2022, les marchés d'actions des pays développés ont affiché de piètres performances tant en Europe qu'aux États-Unis. Les indices Eurostoxx 50 et CAC 40 ont aban-

donné respectivement 8,5 % et 6,7 % alors que les indices SP500 et Nasdaq se sont effondrés respectivement de 18,1 % et 32,5 %. Les valeurs de croissance comme les valeurs technologiques américaines ont été particulièrement affectées par le contexte haussier sur les taux alors que les valeurs du luxe et une moindre exposition aux valeurs de croissance ont plutôt favorisé les bourses européennes. L'accélération de l'inflation, et le durcissement des politiques monétaires qui s'en sont suivies, ont en revanche largement pesé sur les marchés obligataires avec des hausses de taux impressionnantes. Les taux 10 ans français sont passés de 0,25 % en début d'année à 3,11 % en fin d'année. Il s'agit de la plus forte hausse annuelle de taux depuis 1994. Les États-Unis ne sont pas en reste avec des taux à 10 ans qui ont bondi de 1,63 % à 3,88 % sur 2022. S'agissant du crédit obligataire, le niveau des primes de risque crédit a fortement augmenté sur les trois premiers trimestres sur le crédit de qualité. Les primes de risque crédit de l'indice Itraxx Europe correspondant au niveau moyen des primes de la catégorie « investment grade » européenne, sont passés de 46 à 136 points de base. Lors du dernier trimestre de l'année 2022, ces primes de risques se sont réduites pour terminer sur un niveau de 90 points de base.

>



« EN 2022, NOUS AVONS OPTÉ DÈS LE DÉBUT POUR UNE EXPOSITION PRUDENTE SUR LES MARCHÉS D' ACTIONS ET RENFORCÉ NOS INVESTISSEMENTS EN INFRASTRUCTURES. »

« EN 2022 NOUS SOMMES RESTÉS DYNAMIQUES DANS LA GESTION DE NOS ACTIFS IMMOBILIERS ET AVONS POURSUIVI NOS INVESTISSEMENTS DANS LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE. »

INVESTISSEMENTS FINANCIERS

> Comment a évolué la politique d'investissement en 2022 dans ce contexte ?

SÉBASTIEN JALLET : Dans le contexte de l'année 2022 plutôt dégradé pour les actifs en général, le groupe CCR a opté dès le début de l'année pour une exposition prudente sur les marchés d'actions. Sur une allocation globalement stable depuis 3 ans, le fonds de protection a été déployé induisant une exposition nette moyenne sur l'année de 20 %. Ainsi, les portefeuilles ont plutôt été bien protégés de la baisse des marchés d'actions en 2022. Sur les produits de taux et les fonds diversifiés, les portefeuilles ont été confrontés à une forte hausse des rendements obligataires, une hausse des primes de risque sur le crédit et une baisse des actifs risqués. Cependant, la durée maîtrisée autour de 4 ans et la forte qualité moyenne du crédit des portefeuilles ont été maintenues depuis plusieurs années. Le groupe CCR n'a pas cherché à doper les rendements des portefeuilles par une augmentation du risque de taux ou de crédit dans un contexte de taux nuls. Nous avons profité des hausses de taux pour procéder à des arbitrages sur les portefeuilles obligataires en réinvestissant par anticipation des obligations de maturités courtes sur des échéances intermédiaires, ce qui s'est traduit par une hausse du rendement actuariel moyen des portefeuilles.

En termes d'allocation, le renforcement de la poche infrastructures, via des engagements importants fin 2021 et début 2022, a été une bonne stratégie puisque cette classe d'actifs, avec l'immobilier, aura été l'une des seules à afficher des performances positives en 2022. Il s'agit du principal mouvement d'allocation réalisé depuis trois ans.

Quelles sont les perspectives en 2023 ?

S.J. : La problématique liée à l'énergie ne sera probablement pas un gros frein à la croissance en 2023. En effet, l'évolution du prix du gaz en Europe peut surprendre puisqu'après avoir atteint un niveau historique durant l'été, la tendance s'est complètement inversée. Ainsi, le prix actuel est inférieur au prix avant le début de la guerre en Ukraine. Plusieurs facteurs expliquent le niveau actuel : hiver chaud, ralentissement économique, réduction de la consommation... La récession en zone euro ne pour-

ra peut-être pas être évitée mais elle sera probablement meilleure qu'anticipée cet été.

Concernant la Chine, l'économie devrait rebondir dans les prochains mois à la suite de la décision radicale de lever la quasi-intégralité des contraintes sanitaires et la volonté politique de soutenir l'activité. Concernant les États-Unis, la situation est plus incertaine du fait d'une Banque centrale affichant toujours une volonté de relever son taux directeur durant les prochains mois et une activité économique en phase d'atterrissage. Cependant, le ralentissement de l'inflation en Europe et aux États-Unis renforce la probabilité d'un ralentissement dans le cycle de resserrement monétaire des grandes banques centrales.

L'année 2023 s'annonce comme une nouvelle confrontation entre le pessimisme lié au ralentissement de l'économie mondiale et l'optimisme récent renforcé par le retournement à la baisse des chiffres d'inflation et la réouverture de l'économie chinoise. Les dernières publications macro accèdent une entrée en récession en 2023 des économies américaines et européennes. Parallèlement, les prévisions par les analystes des résultats d'entreprises, certes en moindre croissance, sont toujours de bonne facture. Le début d'année 2023, en fanfare sur les actifs risqués, semble donner raison aux analystes. Ainsi, en quelques jours, tous les marchés actions s'inscrivent en territoire largement positif contrastant ainsi avec une année 2022 plutôt morose. Les chiffres d'inflation en assez forte contraction, de part et d'autre de l'Atlantique, ont provoqué une forte détente des taux sur la première quinzaine de janvier de l'ordre de 50 points de base en Europe comme aux États-Unis. Cette baisse marquée des taux engendre une revalorisation à la hausse des bénéfices futurs actualisés ce qui provoque la hausse des marchés d'actions. Cependant le paradoxe réside dans la nature de cette baisse des taux qui anticipe une baisse de l'inflation provoquée par un ralentissement de l'économie, donc une baisse des bénéfices des entreprises.

Nous demeurons assez prudents sur les actifs risqués en ce début d'année 2023. Nous considérons que l'inflation sera plus résiliente que les marchés ne l'anticipent à ce stade. Nous pensons que les banques centrales devront

maintenir les taux à des niveaux élevés une grande partie de l'année 2023 puisque l'inflation cœur, liée aux tensions salariales, baisse plus lentement que la composante globale intégrant la composante énergie. La baisse des taux intègre, quant à elle, mieux le ralentissement économique à travers un aplatissement des courbes. Nous considérons que revenir sur des actifs obligataires de bonne qualité de crédit est une bonne stratégie sur des niveaux de taux à 10 ans français compris entre 2,50 % et 3 %.

IMMOBILIER

AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Comment la performance des actifs immobiliers a-t-elle évolué en 2022 ?

KARINE ROBIDOU : L'année a été marquée par deux périodes de marché de l'investissement en immobilier d'entreprise très distinctes. Un premier semestre dans la dynamique positive des années précédentes et un second semestre atone. Après des années accommodantes des banques centrales s'en est suivie une hausse des taux obligataires et quasi mécaniquement une hausse des taux de rendements immobiliers, la décompression concerne toutes les classes d'actifs mais dans des proportions variables.

Depuis le 4^e trimestre 2022, la période est à l'attente

et les investisseurs se retrouvent dans un environnement contraint et volatil, en attente d'un pivot, la stabilisation des prévisions d'inflation et une politique monétaire plus lisible à moyen terme.

Dans le même temps le marché locatif résidentiel ou tertiaire est resté très dynamique.

Les portefeuilles immobiliers de CCR et de CCR Re sont composés d'actifs « prime » de bureaux et résidentiels détenus en direct et situés à Paris. Nous avons aussi des participations dans des fonds immobiliers thématiques qui ont montré une assez bonne résistance, dans certaines classes d'actifs, notamment la logistique et le résidentiel géré. Nous comptons désormais plus d'un milliard d'euros d'actifs immobiliers ce qui représente 9 % des actifs du groupe. En 2022 nous sommes restés dynamiques malgré le contexte économique. Nous avons intégré un actif de bureaux restructuré et labellisé loué pour une période longue auprès d'un acteur de premier plan. Nous avons cédé un immeuble résidentiel, de plus de 66 logements, situé dans le XVI^e arrondissement de Paris.

Nous avons continué à être très actifs dans la gestion des baux, nous avons maintenu un bon niveau de location des appartements et renouvelé des surfaces de bureaux avec une croissance de loyers. Nous avons poursuivi un programme ambitieux de travaux de rénovation pour améliorer la performance énergétique de nos actifs.

Quelles sont les perspectives pour 2023 ?

K.R. : Nous allons prioriser la restructuration de nos actifs en portefeuille pour créer de la valeur dans une stratégie value-add. Nous avons engagé la rénovation complète d'un immeuble de bureaux en créant des surfaces et des espaces végétalisés, labellisé notamment pour respecter la biodiversité. L'ensemble de nos stratégies intégrant les critères ESG

Nous resterons attentifs aux stratégies de diversification au bénéfice d'actifs dits d'utilité.

Nous pourrions être opportunistes à l'acquisition, notamment d'actifs à transformer s'il y a une prime réelle pour les financements en equity.

Enfin, les infrastructures nous paraissent être des actifs intéressants dans ce contexte d'inflation.

LE GROUPE CCR, UN INVESTISSEUR RESPONSABLE

MATHILDE MANCEL,
Analyste ESG

LE GROUPE CCR S'EST DOTÉ D'UNE CHARTE ISR en 2019 définissant sa stratégie et sa politique d'investissement responsable qui repose sur trois piliers : prévention du risque de transition, adaptation aux risques physiques et accompagnement de la transition sociétale. À travers cette charte, le groupe s'engage à s'aligner sur les objectifs climatiques de l'Accord de Paris pour contribuer à l'atteinte de la neutralité carbone à horizon 2050, ainsi qu'à intégrer la biodiversité dans ses processus de gestion.

Enrichissement de la politique ISR grâce à une démarche d'amélioration continue

La démarche d'investissement responsable du groupe CCR se structure autour de quatre leviers : comprendre les enjeux et les concepts ; identifier et mesurer les impacts des investissements ; s'engager sur des objectifs de financement de solutions durables et de réductions des impacts négatifs ; communiquer et reporter de manière transparente. Pour chacun de ses leviers, le groupe CCR s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue en se basant notamment sur les recommandations scientifiques et les meilleures pratiques de place communiquées par France Assureurs et l'Observatoire de la Finance Durable.

La politique d'investissement responsable est donc enrichie annuellement. Pour exemples en 2022 : l'application d'une politique de sortie des hydrocarbures non conventionnels et le renforcement de l'approche de la biodiversité, notamment par l'exclusion des producteurs d'huile de palme non durable.



Chaque année, le rapport ESG (dit 29LEC) explicite comment le groupe CCR intègre les enjeux de durabilité dans sa gestion d'actifs.

La qualité des données : un objectif incontournable pour le groupe CCR

Afin de mener à bien ses engagements, le groupe CCR considère comme fondamental d'avoir recours à des données exhaustives et de qualité. La compréhension fine est nécessaire à un double niveau.

Tout d'abord, sur le portefeuille : quels sont les émetteurs détenus (y compris dans les fonds collectifs ouverts). Pour cela l'intégralité du portefeuille fait l'objet d'une mise en transparence. Utiliser la mise en transparence afin d'évaluer et suivre des indicateurs ESG-Climat des portefeuilles



« À L'OCCASION DE LA COP 15 BIODIVERSITÉ, LE GROUPE CCR S'EST MOBILISÉ SUR LES ENJEUX DE LA BIODIVERSITÉ. »

permet d'obtenir une granularité fine et de garder une cohérence globale des indicateurs de durabilité pour les investissements en fonds ouverts.

Ensuite, sur les méthodologies des fournisseurs de données. À cet effet, le groupe CCR mène continuellement des séries d'audits, en s'appuyant notamment sur ses experts climat.

Enfin, la souscription en direct en 2022 à Sustainalytics a renforcé la cohérence de l'approche ISR car ces données sont utilisées dans les processus de gestion tant des actifs détenus en direct que des fonds en délégation (via l'outil Morningstar). Par ailleurs, cela a aussi permis d'améliorer la compréhension de la donnée (par l'accès à de l'analyse qualitative, au dialogue avec les analystes, etc.).



Le groupe CCR devient signataire du CDP

Le groupe CCR est devenu signataire en 2022 du CDP (ex : Carbon Disclosure Project). Le CDP encourage les investisseurs, les entreprises et les villes à mesurer et comprendre leurs impacts sur l'environnement. L'organisation détient la base de données la plus importante de performance environnementale. Le CDP contacte chaque année un grand nombre d'entreprises, au nom des investisseurs signataires, afin qu'elles communiquent sur leurs données concernant le climat, l'eau et la déforestation.

Le groupe CCR a aussi participé à une seconde campagne d'engagement du CDP visant à contacter près de 1 600 entreprises fortement émettrices de gaz à effet de serre, en leur demandant de se fixer des objectifs chiffrés de réduction de leurs émissions carbone. Le CDP demande que ces objectifs soient validés par la Science Based Target initiative (SBTi) comme étant compatibles avec une trajectoire de réchauffement de 1,5 °C.



Les équipes de gestion participent à une Fresque de la Biodiversité

À l'occasion de la COP 15 Biodiversité tenue à Montréal, le groupe CCR s'est mobilisé sur les enjeux de la biodiversité. Les équipes de gestion ont ainsi participé à un atelier Fresque de la Biodiversité afin de comprendre les enjeux et pressions autour de la biodiversité en s'appuyant sur les travaux de la Plateforme Intergouvernementale Scientifique et Politique sur la Biodiversité et les Services Écosystémiques (IPBES).

À travers cet atelier ludique et collaboratif, les gérants ont ainsi pu découvrir l'aspect systémique de la biodiversité : ce qu'elle est, ce qu'elle permet et ce qui la dégrade. À la suite de cette formation, ils ont aussi pu réfléchir à des solutions concrètes afin d'intégrer pleinement la biodiversité dans la stratégie d'investissement.

LA RESPONSABILITÉ SOCIALE AU CENTRE DE LA GESTION DES TALENTS

MARLÈNE LARSONNEUR,
Directrice des Ressources Humaines

22
nationalités

32
métiers

310
collaborateurs,
dont 27 alternants

89%
ont suivi au moins une
action de formation

LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES a une position centrale dans la démarche RSE du groupe CCR. Garante de la marque employeur, elle développe une politique toujours plus inclusive et responsable. Elle diffuse la culture du Groupe et assure la cohésion des collaborateurs et collaboratrices autour de ses valeurs partagées : **Esprit d'équipe, Implication, Honnêteté, Respect, Sens du service et Responsabilité**, qui reflètent notre ADN et nous permettent de relever les défis humains liés à la transformation du Groupe.

Diversité et inclusion

Pour le groupe CCR, la diversité et l'inclusion marquent notre volonté de rassembler des personnes issues de tous les milieux sociaux, culturels et intellectuels. En tant que Groupe engagé et civique, nous considérons que les questions sociales, environnementales et technologiques sont au cœur de nos activités et de notre approche. Le management de nos équipes vise à valoriser les compétences de chacun et à promouvoir l'égalité et la diversité professionnelle.

Si historiquement, le secteur de l'assurance et de la réassurance a été peu engagé en matière de diversité, le groupe CCR, au-delà de la mise en application des obligations légales a conscience des nombreux défis à relever en ma-

tière de lutte contre la discrimination. Nous concentrons nos efforts à rechercher des personnes ayant des parcours et des profils différents de ceux des recrutements plus traditionnels pour améliorer l'égalité professionnelle.

Nous renforçons l'égalité des sexes et nous développons des programmes d'alternance et de mentorat intergénérationnel. Nous favorisons l'égalité professionnelle en augmentant la mixité d'une part dans nos différents métiers et d'autre part à chaque niveau de responsabilité. Pour accompagner les femmes dans l'évolution de leur carrière professionnelle, nous leur garantissons une égalité de traitement dans l'évaluation des objectifs et nous avons pris des mesures pour leur assurer un traitement équitable en termes de rémunération. Nous encourageons les réseaux où les femmes peuvent partager leurs expériences de carrière et établir des liens professionnels.

Au cours des cinq dernières années, nous avons renforcé nos équipes en recrutant dans des viviers de talents plus multiculturels. C'est l'un des principaux moteurs de notre politique de ressources humaines. De plus en plus, nous embauchons des candidats qualifiés de différentes nationalités, en fonction des besoins opérationnels, et nous les accompagnons tout au long de leur intégration avec des programmes sur-mesure.

Cette diversité dans tous les domaines de notre politique



« EN TANT QUE GROUPE ENGAGÉ ET CIVIQUE, NOUS PLAÇONS L'HUMAIN ET LA DIVERSITÉ AU CŒUR DE NOS ACTIVITÉS ET DE NOTRE APPROCHE. »

de ressources humaines contribue à renforcer la culture de notre Groupe.

Recrutement inclusif

Dans le cadre de l'action visant à surmonter les obstacles qui peuvent empêcher un plus grand nombre de personnes handicapées d'accéder à l'emploi, nous avons conclu un partenariat avec l'Agefiph, qui propose aides et accompagnement pour l'emploi des personnes en situation de handicap.

Nous participons activement chaque année au forum du Club Handicap de l'Institut de formation de la profession de l'assurance (IFPASS) en favorisant l'inclusion de ses participants dans nos entreprises. Nous sommes déterminés à poursuivre nos efforts en matière de handicap et avons organisé une conférence théâtralisée pour sensibiliser nos collaborateurs à la surdit  dans le milieu professionnel.

En juin 2022, nous avons  galement sign  la Charte d'engagement LGBT+ repr sent e par L'Autre Cercle, une organisation   but non lucratif qui  uvre pour l'inclusion des personnes LGBT+ sur le lieu de travail. En signant cette Charte, nous voulons rappeler   tous que nous accueillons tous les talents au sein du groupe CCR sans discrimination. Nous avons lanc  un webinaire en collaboration avec L'Autre Cercle pour sensibiliser nos collaborateurs   la lutte contre la discrimination LGBT+.

UN STAGE ET APRÈS

Le groupe CCR s'engage en faveur des jeunes par la mise en place d'une part d'un processus d'accueil et d'int gration ainsi qu'un suivi r gulier de leur exp rience au sein des  quipes et d'autre part d'un projet de m c nat de comp tences avec l'association « Un Stage et Apr s » pour d velopper le parrainage de stages et impliquer nos collaborateurs dans le soutien aux coll ges partenaires.

CAMPUS CCR & CCR RE L'APPRENTISSAGE SOUS FORMAT DIGITAL

- > La politique ressources humaines du groupe CCR s'appuie sur une formation professionnelle ambitieuse et constitue un des leviers d'accompagnement de la gestion de nos talents. **La mise en place d'un « Campus Digital », complément à la formation professionnelle**, entre naturellement dans le processus de la transformation digitale des RH et permet de maintenir notre culture d'apprentissage et de développement des compétences. Des kicks off ont été organisés les 11 et 12 mai 2022 afin de présenter la plateforme à l'ensemble des collaborateurs. Un parcours spécifique a été mis en place pour les nouveaux arrivants. Ils reçoivent automatiquement par mail le lien pour accéder au Campus et peuvent suivre les formations suivantes :
- Parcours de cybersécurité
 - Solvabilité II
 - Les bases de la réassurance
 - Les présentations métiers

52%

de femmes en CDI

40%

de femmes au Comex
Groupe depuis 2019

39%

des managers sont
des femmes au sein
du groupe CCR
au 31/12/22

97%

index égalité
hommes-femmes
du groupe CCR

UNE APPROCHE MODERNE DE LA MOBILITÉ

Dans la continuité de la démarche de développement durable et de mobilité responsable, initiée en 2021 avec la société Vélib'Pro offrant aux collaborateurs qui le souhaitent de souscrire un abonnement illimité pour utiliser des vélos en libre-service en Île-de-France, les ressources humaines du groupe CCR viennent de signer

un nouveau partenariat avec l'entreprise Cyclofix, leader de la réparation de vélos à la demande depuis 2016. Ce nouveau partenariat offre la possibilité à tous les collaborateurs qui utilisent le vélo comme moyen de transport pour leur trajet domicile / travail de bénéficier d'un crédit de 50 €, pour la réparation de leur vélo.

COUP DE PROJECTEUR SUR NOS TALENTS INTERNES

Pour illustrer la forte culture d'entreprise des entités CCR et CCR Re, durant l'été 2022, une quinzaine de collaborateurs ont accepté de témoigner devant la caméra sur leur métier, les avantages et les perspectives

d'évolution. La qualité des vidéos et des images est un véritable atout pour faciliter le recrutement et avoir une plus grande visibilité et proximité auprès des futurs potentiels collaborateurs.

LES MATINALES BLEUES HANDISPORT

À l'occasion des Jeux Paralympiques de Pékin et dans le cadre de son partenariat avec la Fédération Française Handisport, le groupe CCR a été convié aux Matinales Bleues, le mardi 8 mars 2022. Le programme de cette matinée a été riche avec la retransmission des épreuves paralympiques en direct, des animations sportives et des échanges avec des athlètes handisport afin de célébrer les succès tricolores du jour. Les 3 collaborateurs ayant participé à cet événement ont pu rencontrer à cette occasion Alain Bernard, champion olympique du 100 m nage libre en 2008.

CCR, MÉCÈNE ENVIRONNEMENTAL, CULTUREL ET SOCIAL



MÉCÉNAT ENVIRONNEMENTAL — CCR mécène d'Energy Observer : en 2022 le navire a parcouru l'Asie du Sud-Est et a en France installé son village d'exposition itinérante à Saint-Malo lors du départ de la Route du Rhum. CCR poursuit également son mécénat avec Polar Pod, l'expédition océanographique lancée par Jean-Louis Etienne. Entraîné par le courant circumpolaire, tel un satellite autour de l'Antarctique, le Polar Pod permettra l'acquisition de données et d'observations sur le long terme qui seront transmises aux chercheurs, océanographes, climatologues et biologistes.

MÉCÉNAT CULTUREL — Le groupe CCR, mécène du musée Rodin, a contribué à la création de l'Atelier Rodin, nouvel espace dédié à la découverte de l'art et de la sculpture par la pratique et le jeu, ouvert pendant l'été 2022.

MÉCÉNAT SOCIAL — Chaque année les collaborateurs du Groupe peuvent solliciter un soutien financier pour des actions ou des projets qui leur tiennent à cœur dans un domaine humanitaire, social ou environnemental. La commission mécénat qui examine les demandes a attribué en 2022 40 000 euros de subventions aux associations.

ENERGY OBSERVER

Le village d'exposition pédagogique d'Energy Observer était présent à Saint-Malo à l'occasion de la Route du Rhum - Destination Guadeloupe du 25 octobre au 6 novembre 2022. Cette exposition itinérante dédiée aux énergies durables et à l'hydrogène a ouvert ses portes tous les week-ends pour le grand public et en semaine pour les élèves des établissements scolaires de la région.



MUSÉE RODIN

L'Atelier Rodin invite les familles à explorer l'art de Rodin par la mobilisation de tous les sens, autant de propositions pour vivre une expérience complète et s'amuser au musée. Conçu dans une logique de projet durable, il sera repris dès le printemps 2023, enrichi de nouvelles propositions.

PERLS

PERLS a pour vocation de venir en aide aux enfants de milieux défavorisés en Asie. L'association participe à l'amélioration de leurs conditions de vie dans les orphelinats, le milieu hospitalier, l'école. PERLS concentre ses efforts pour soutenir l'orphelinat BE THO qui accueille près de 100 enfants au Vietnam. Elle s'implique activement dans leur quotidien, en leur apportant une aide matérielle et alimentaire.





OLAGARROA

Promeut l'activité artistique, culturelle et sportive de jeunes en situation de handicap. L'association développe des activités collectives pour de plus larges perspectives d'intégration sociale. Elle organise et participe à des rencontres et compétitions sportives en France, ainsi qu'au financement des déplacements et à l'hébergement de ses adhérents.

APF FRANCE HANDICAP

Est une organisation française de défense et de représentation des personnes en situation de handicap et de leurs proches. L'association agit pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix du mode de vie des personnes en situation de handicap et de leur famille.

JRS France

JRS Welcome propose un hébergement gratuit en famille d'accueil à des demandeurs d'asile, laissés à la rue faute de place dans le Dispositif National d'Accueil. Cet hébergement leur permet de jouir d'une période de répit au milieu d'un parcours difficile au cours de laquelle ils ont le temps de se familiariser avec la culture française, en partageant pendant un temps le quotidien de personnes vivant en France.

ADADA

L'association a pour objectif de protéger les ânes, de développer des actions d'insertion autour de la cause animale et de participer au maintien de la biodiversité. Elle emploie des salariés en rupture avec le monde du travail. L'association intervient en maison de retraite et reçoit les enfants d'un centre aéré, des enfants handicapés ou présentant des troubles du comportement.

WUMODJA

Permet l'accès à la culture aux enfants Comoriens et facilite l'intégration des étudiants arrivant en France. L'association organise des collectes d'ouvrages et de fournitures scolaires pour contribuer à l'équipement d'une bibliothèque au Sud-Ouest de la Grande Comore, dans le village de Domoni où elle poursuit la construction d'une école primaire.

ECOACTEURS

Valorise en Médoc les espaces naturels, le patrimoine et les acteurs du développement durable. Organise ses actions autour de l'éducation à l'environnement et au développement durable, l'agri-environnement et l'écotourisme. Développe la communication de ses projets sur les réseaux sociaux et les événements de sensibilisation à l'environnement à destination du grand public.



COMPTES 2022



Siège du groupe CCR,
le 157 Haussmann est labellisé BBC.



Comptes consolidés Groupe CCR	86
Comptes sociaux CCR	88
Comptes sociaux CCR Re	92

GROUPE CCR, COMPTES CONSOLIDÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2022

COMPTE DE RÉSULTAT

En milliers d'euros			31/12/2022	31/12/2021
	Réassurance Non-Vie	Réassurance Vie	Total	Total
Primes émises	1 874 867	1 912 222	2 066 089	1 893 154
Variation des primes non acquises	69 250	-3 197	66 053	93 716
Primes acquises	1 944 117	1 880 25	2 132 142	1 986 870
Autres produits d'exploitation	1 209	-	1 209	2 080
Produits financiers nets de charges	103 628	2 476	106 104	92 642
Total des produits d'exploitation	1 048 37	2 476	107 313	94 722
Charges des prestations de réassurance	-1 630 745	-1 506 52	-1 781 397	-1 356 070
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	-118 908	-2 717	-121 625	-148 592
Charges de gestion	-225 858	-22 838	-248 696	-319 414
Total des charges d'exploitation	-1 975 511	-1 76 207	-2 151 718	-1 824 076
Résultat de l'exploitation	73 443	14 294	87 737	257 516
Produits financiers nets de charges non techniques	-	-	26 147	30 586
Autres produits nets non techniques	-	-	19	4
Résultat exceptionnel	-	-	-14 169	-3 135
Participation des salariés	-	-	-	-620
Impôts sur les résultats	-	-	64 310	-88 523
Résultat net des entités intégrées	-	-	164 044	195 828
Résultat par action (en euros)	-	-	54,68	65,28
Résultat dilué par action (en euros)	-	-	54,68	65,28

BILAN ACTIF

En milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Actifs incorporels	7 520	5 474
Placements des entités de réassurance	10 365 224	9 748 630
Terrains et constructions	309 672	302 728
Placements dans les entités liées et dans les entités avec lesquelles existe un lien de participation	14 700	6 200
Autres placements	9 682 474	9 210 923
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	358 378	228 779
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques	94 077	84 873
Créances nées des opérations de réassurance	190 068	166 775
Autres créances	330 657	188 159
Autres actifs	298 099	341 058
Immobilisations corporelles	3 625	3 025
Autres	294 474	338 033
Comptes de régularisation - Actif	695 758	549 833
Frais d'acquisition reportés	73 700	61 876
Autres	622 058	487 957
Total de l'actif	11 981 403	11 084 802

BILAN PASSIF

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Capitaux propres du Groupe	2 981 124	2 817 080
Capital social	60 000	60 000
Primes liées au capital social	-	-
Réserves consolidées	2 757 080	2 561 252
Résultat net Groupe	164 044	195 828
Passif subordonné	300 000	300 000
Provisions techniques brutes	8 393 177	7 700 996
Provisions techniques Vie	282 229	252 972
Provisions techniques Non-Vie	8 110 948	7 448 024
Provisions pour risques et charges	25 318	15 923
Dettes nées des opérations de réassurance	52 849	40 118
Autres dettes	180 775	170 775
Comptes de régularisation - Passif	48 160	39 910
Total du passif	11 981 403	11 084 802

CCR, COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2022

COMPTE DE RÉSULTAT

En milliers d'euros			31/12/2022	31/12/2021
	Opérations brutes	Cessions & rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes
COMPTE TECHNIQUE NON-VIE				
Primes	1 079 350	114 093	965 257	943 192
Variation des provisions pour primes non acquises	118 489	-119	118 608	135 675
Primes acquises	1 197 839	113 974	1 083 865	1 078 867
Produits des placements alloués du compte non technique	67 417	-	67 417	63 284
Autres produits techniques	376	-	376	783
Prestations et frais payés	-587 020	-4 716	-582 304	-640 717
Charges des provisions pour sinistres à payer	-1 580 546	8 213	-1 588 759	232 539
Charges des sinistres	-2 167 566	3 497	-2 171 063	-408 178
Charges des autres provisions techniques	-	-	-	72
Participation aux résultats	-29	-31	1	-
Frais d'acquisition	-30 519	-	-30 519	-132 166
Frais d'administration	-6 210	-	-6 210	-4 966
Commissions reçues des réassureurs	-	103	-103	684
Frais d'acquisition et d'administration	-36 729	103	-36 832	-136 448
Autres charges techniques	-7 132	-	-7 132	-7 197
Variation de la provision pour égalisation	1 113 106	-	1 113 106	-382 347
Résultat technique de la réassurance Non-Vie	167 282	117 543	49 738	208 836
COMPTE TECHNIQUE VIE				
Primes	156	156	-	-
Revenus des placements	-	-	-	-
Autres produits des placements	-	-	-	-
Profits provenant de la réalisation des placements	-	-	-	-
Produits des placements	-	-	-	-
Autres produits techniques	-	-	-	-
Prestations et frais payés	-459	-456	-3	-
Charges des provisions pour sinistres à payer	297	297	-	-
Charges des sinistres	-162	-159	-3	-
Provisions de réassurance Vie	-50	-50	-	-
Autres provisions techniques	-	-	-	-
Charges des provisions Vie et autres provisions techniques	-50	-50	-	-
Participation aux résultats	-	-	-	-
Frais d'acquisition	-	-	-	23
Frais d'administration	-2	-	-2	-5
Commissions reçues des réassureurs	-	1	-1	-22
Frais d'acquisition et d'administration	-2	1	-2	-4
Frais internes et externes de gestion des placements et intérêts	-	-	-	-
Autres charges des placements	-	-	-	-
Pertes provenant de la réalisation des placements	-	-	-	-
Charges des placements	-	-	-	-
Autres charges techniques	-	-	-	-
Résultat technique de la réassurance Vie	-58	-53	-5	-4

En milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
	Opérations nettes	Opérations nettes
COMPTE NON TECHNIQUE		
Résultat technique de la réassurance Non-Vie	49739	208836
Résultat technique de la réassurance Vie	-5	-4
Revenus des placements	85454	79153
Autres produits des placements	15532	7229
Profits provenant de la réalisation des placements	42313	61993
Produits des placements	143299	148375
Frais internes et externes de gestion des placements et frais financiers	-8947	-8779
Autres charges des placements	-12753	-15198
Pertes provenant de la réalisation des placements	-24177	-32010
Charges des placements	-45877	-55987
Produits des placements transférés au compte technique Non-Vie	-67417	-63284
Autres produits non techniques	12	9
Autres charges non techniques	-	-8
Produits exceptionnels	35	155
Charges exceptionnelles	-14280	-16
Résultat exceptionnel	-14245	139
Participation des salariés	-	-554
Impôt sur les bénéfices	1111	-103956
Résultat de l'exercice	66617	133566

CCR, COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2022

BILAN ACTIF

En milliers d'euros			31/12/2022	31/12/2021
	Montant brut	Amortissements & Provisions	Montant net	Montant net
Actifs incorporels	49 298	42 952	6 346	5 022
Terrains et constructions	216 151	39 772	176 379	167 553
Placements dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	435 929	-	435 929	435 929
Autres placements	7 485 998	5 891	7 480 107	7 128 350
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	4 251	-	4 251	4 359
Placements	8 142 329	45 663	8 096 666	7 736 191
Provisions pour primes non acquises Non-Vie	1 032	-	1 032	957
Provisions de réassurance Vie	-	-	-	3 995
Provisions pour sinistres à payer Vie	241	-	241	-3 530
Provisions pour sinistres à payer Non-Vie	57 489	-	57 489	67 804
Autres provisions techniques Non-Vie	-	-	-	-
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques	58 762	-	58 762	69 226
Créances nées d'opérations de réassurance	47 936	-	47 936	62 351
Personnel	-	-	-	4
État, organismes sociaux, collectivités publiques	72 359	-	72 359	2 102
Débiteurs divers	80 409	70 669	9 740	9 527
Créances	200 704	70 669	130 035	73 984
Actifs corporels d'exploitation	20 744	17 196	3 548	2 930
Comptes courants et caisse	169 994	-	169 994	194 745
Autres actifs	190 738	17 196	173 542	197 675
Intérêts et loyers acquis non échus	20 024	-	20 024	20 385
Frais d'acquisition reportés (Vie et Non-Vie)	-	-	-	137
Autres comptes de régularisation	146 919	-	146 919	100 456
Comptes de régularisation - Actif	166 943	-	166 943	120 978
Total de l'actif	8 808 774	176 480	8 632 294	8 203 075

BILAN PASSIF

En milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
	Avant affectation du résultat	Avant affectation du résultat
Capital social	60 000	60 000
Primes liées au capital social	-	-
Réserves de réévaluation	2 751	2 751
Autres réserves		
Réserve de garantie	1 496	1 496
Réserve spéciale pour risques exceptionnels et nucléaires	274 586	245 215
Réserve spéciale pour risques de catastrophes naturelles	1 915 766	1 811 571
Réserve spéciale pour risques d'attentats	151 474	151 474
Autres réserves	8 654	8 654
Réserve spéciale pour certains risques d'assurance crédit	86 790	86 790
Réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants	93	93
Report à nouveau	-	-
Résultat de l'exercice	66 617	133 566
Capitaux propres	2 568 227	2 501 610
Provisions pour primes non acquises Non-Vie	79 366	197 900
Provisions de réassurance Vie	241	180
Provisions pour sinistres à payer Vie	-	285
Provisions pour sinistres à payer Non-Vie	4 794 169	3 215 703
Provisions pour égalisation	1 005 895	2 119 001
Autres provisions techniques Non-Vie	-	-
Provisions techniques brutes	5 879 671	5 533 069
Provisions (autres que techniques)	22 467	11 066
Dettes nées d'opérations de réassurance	-	-
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	1 632	1 512
Personnel	10 019	10 003
État, organismes sociaux et collectivités publiques	4 502	6 033
Créditeurs divers	123 448	118 708
Autres dettes	139 601	136 256
Comptes de régularisation - Passif	22 328	21 074
Total du passif	8 632 294	8 203 075

CCR RE, COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2022

COMPTE DE RÉSULTAT

En milliers d'euros			31/12/2022	31/12/2021
	Opérations brutes	Cessions & rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes
COMPTE TECHNIQUE NON-VIE				
Primes	795 810	63 452	732 358	639 308
Variation des provisions pour primes non acquises	-49 359	-738	-48 621	-20 680
Primes acquises	746 451	62 714	683 737	618 628
Produits des placements alloués du compte non technique	36 211	-	36 211	27 479
Autres produits techniques	832	-	832	1 284
Prestations et frais payés	-297 743	-49 148	-248 595	-404 326
Charges des provisions pour sinistres à payer	-252 504	-2 105	-250 399	-17 199
Charges des sinistres	-550 247	-51 253	-498 994	-421 525
Charges des autres provisions techniques	-2 671	-	-2 671	-7 477
Participation aux résultats	-14 889	-1 452	-13 437	-11 860
Frais d'acquisition	-161 396	-	-161 396	-139 639
Frais d'administration	-14 836	-	-14 836	-13 449
Commissions reçues des réassureurs	-	-4 902	4 902	3 585
Frais d'acquisition et d'administration	-176 232	-4 902	-171 330	-149 503
Autres charges techniques	-5 306	356	-5 662	-6 385
Variation de la provision pour égalisation	-4 983	-	-4 983	6 690
Résultat technique de la réassurance Non-Vie	29 167	5 464	23 704	57 331
COMPTE TECHNIQUE VIE				
Primes	188 026	9 409	178 617	129 866
Revenus des placements	3 265	-	3 265	2 421
Autres produits des placements	135	-	135	29
Profits provenant de la réalisation des placements	7 457	-	7 457	4 936
Produits des placements	10 857	-	10 857	7 386
Autres produits techniques	-	-	-	13
Prestations et frais payés	-113 482	-764	-112 718	-90 898
Charges des provisions pour sinistres à payer	-44 168	-5 442	-38 726	-19 010
Charges des sinistres	-157 650	-6 206	-151 444	-109 908
Provisions de réassurance Vie	20 431	-	20 431	-3 325
Autres provisions techniques	-	-	-	-
Charges des provisions Vie et autres provisions techniques	20 431	-	20 431	-3 325
Participation aux résultats	-13 430	-181	-13 249	-10 881
Frais d'acquisition	-18 376	-	-18 376	-11 612
Frais d'administration	-3 290	-	-3 290	-3 473
Commissions reçues des réassureurs	-	-305	305	-
Frais d'acquisition et d'administration	-21 666	-305	-21 361	-15 085
Frais internes et externes de gestion des placements et intérêts	-1 216	-	-1 216	-1 207
Autres charges des placements	-246	-	-246	-258
Pertes provenant de la réalisation des placements	-6 379	-	-6 379	-3 595
Charges des placements	-7 841	-	-7 841	-5 060
Autres charges techniques	-1 171	-	-1 171	-1 208
Produits des placements transférés au Compte non technique	-540	-	-540	-448
Résultat technique de la réassurance Vie	17 016	2 717	14 299	-8 649

En milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
	Opérations nettes	Opérations nettes
COMPTE NON TECHNIQUE		
Résultat technique de la réassurance Non-Vie	23 704	57 331
Résultat technique de la réassurance Vie	14 299	-8 649
Revenus des placements	47 754	35 409
Autres produits des placements	1 968	423
Profits provenant de la réalisation des placements	109 066	72 195
Produits des placements	158 788	108 027
Produits des placements alloués au compte technique Vie	540	448
Frais internes et externes de gestion des placements et frais financiers	-17 789	-17 656
Autres charges des placements	-3 593	-3 771
Pertes provenant de la réalisation des placements	-93 296	-52 573
Charges des placements	-114 678	-74 000
Produits des placements transférés au compte technique Non-Vie	-36 211	-27 479
Autres produits non techniques	8	3
Autres charges non techniques	-	-
Produits exceptionnels	1 616	108
Charges exceptionnelles	-1 522	-3 264
Résultat exceptionnel	94	-3 156
Participation des salariés	-	-66
Impôt sur les bénéfices	-4 515	-11 454
Résultat de l'exercice	42 027	41 005

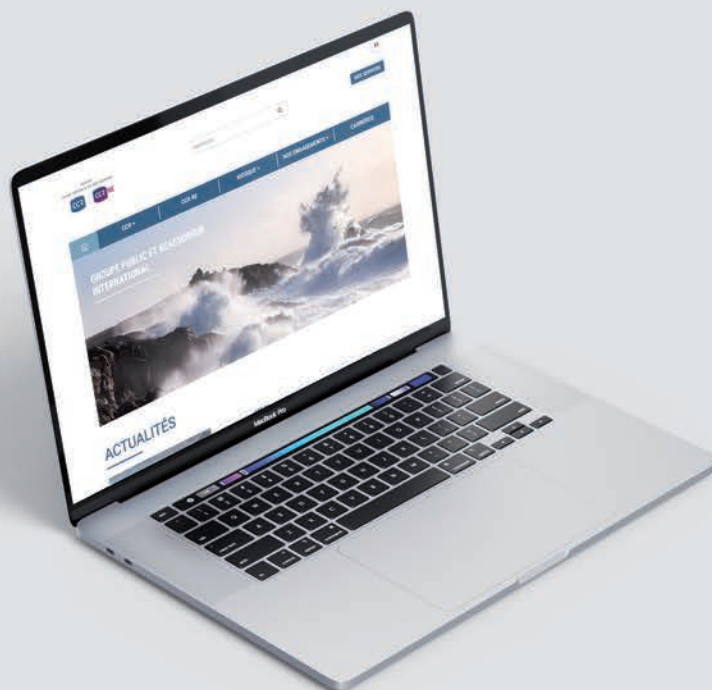
CCR RE, COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2022

BILAN ACTIF

En milliers d'euros			31/12/2022	31/12/2021
	Montant brut	Amortissements & Provisions	Montant net	Montant net
Actifs incorporels	1 269	94	1 175	452
Terrains et constructions	177 865	41 822	136 043	137 925
Placements dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	14 700	-	14 700	6 200
Autres placements	2 202 368	-	2 202 368	2 082 575
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	354 126	-	354 126	224 420
Placements	2 749 059	41 822	2 707 237	2 451 120
Provisions pour primes non acquises Non-Vie	1 163	-	1 163	443
Provisions de réassurance Vie	639	-	639	-
Provisions pour sinistres à payer Vie	7 978	-	7 978	2 536
Provisions pour sinistres à payer Non-Vie	84 204	-	84 204	81 800
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques	93 984	-	93 984	84 779
Créances nées d'opérations de réassurance	142 610	478	142 132	104 425
Personnel	-	-	-	-
État, organismes sociaux, collectivités publiques	6 507	-	6 507	8 936
Débiteurs divers	9 491	21	9 470	4 390
Créances	158 608	499	158 109	117 751
Actifs corporels d'exploitation	616	540	76	96
Comptes courants et caisse	124 480	-	124 480	143 288
Autres actifs	125 096	540	124 556	143 384
Intérêts et loyers acquis non échus	5 074	-	5 074	4 187
Frais d'acquisition reportés (Vie et Non-Vie)	73 700	-	73 700	61 739
Autres comptes de régularisation	451 307	-	451 306	364 261
Comptes de régularisation - Actif	530 081	-	530 081	430 187
Total de l'actif	3 658 097	42 955	3 615 142	3 227 673

BILAN PASSIF

En milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
	Avant affectation du résultat	Avant affectation du résultat
Capital social	90 082	90 082
Primes liées au capital social	-	-
Réserves de réévaluation	-	-
Autres réserves	404 871	376 161
Résultat de l'exercice	42 027	41 005
Capitaux propres	536 980	507 248
Passifs subordonnés	375 000	375 000
Provisions pour primes non acquises Non-Vie	272 904	222 420
Provisions de réassurance Vie	116 700	132 840
Provisions pour sinistres à payer Vie	163 795	118 275
Provisions pour sinistres à payer Non-Vie	1 934 605	1 686 887
Provisions pour participation aux bénéficiaires et ristournes Vie	1 734	1 857
Provisions pour égalisation	25 162	20 178
Autres provisions techniques Non-Vie	57 275	54 603
Provisions techniques brutes	2 572 175	2 237 060
Provisions (autres que techniques)	3 594	5 620
Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	2 411	2 741
Dettes nées d'opérations de réassurance	52 849	40 118
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	920	913
Personnel	5 553	5 595
État, organismes sociaux et collectivités publiques	3 749	3 629
Créditeurs divers	34 823	29 591
Autres dettes	97 894	79 846
Comptes de régularisation - Passif	27 088	20 158
Total du passif	3 615 142	3 227 673



Groupe public et réassureur international
Plus d'informations sur [ccr.fr](https://www.ccr.fr) et sur [catastrophes-naturelles.ccr.fr](https://www.catastrophes-naturelles.ccr.fr)





Plus d'informations sur [ccr-re.com](https://www.ccr-re.com)



Rapport d'activité édité par CCR - Mai 2023

ISSN 2801-6343

En couverture : En raison de la sécheresse et de la canicule de l'été 2022, l'affluent du Rhône, La Berre, est à sec à Portel-des-Corbières dans le département de l'Aude.

Crédits photos : Géraldine Aresteanu - Arnaud Caillou/L'oeil Témoin - AFP/ Tolga Akmen (46-47), Carla Bernhardt (09), Richard Bouhet (08), Rajesh Jantilal (11), Yamil Lage (4^e de couverture), Pascal Pochard-Casabianca (04-05), Anthony Wallace (11) - Anadolu Agency Via AFP/ Portuguese Naval Forces / Handou - Agence Photographique Du Musée Rodin/ Illustration Hicham Amrani © Dada Conception Graphique Integral Designers (81) - Dpa Picture-Alliance Via AFP/ Annette Riedl (10) - Getty Images North America Via AFP/ Joe Raedle (11) - Hans Lucas via AFP/ Idriss Bigou-Gilles (Couverture) - Magali Cohen (28) - Thibaut Durand (02-03) - François Laurens (24-25) - Benjamin Guillot-Moueix (10) - Pascal Sonnet (43) - Myriam Tirlor (06-07, 37) - Photothèque Polar Pod (70-71) - Pixeden - © Energy Observer Productions – Antoine Drancey (82-83) - Photothèque CCR.

Conception, editing, réalisation : [story-building.fr](https://www.story-building.fr)

Ce rapport d'activité a été imprimé en France par HandiPRINT, une entreprise adaptée filiale du Groupe Lecaux imprimeur certifié PEFC et FSC, détenteur du label Imprim'vert et signataire de la Charte de la diversité.

Passage de l'ouragan Ian qui a laissé
Cuba sans électricité pendant douze heures
et a provoqué de terribles inondations
le 28 septembre 2022.



157, bd Haussmann - 75008 Paris - France - Tél. : +33 1 44 35 31 00

www.ccr.fr